

Rapport annuel

2022 - 2023



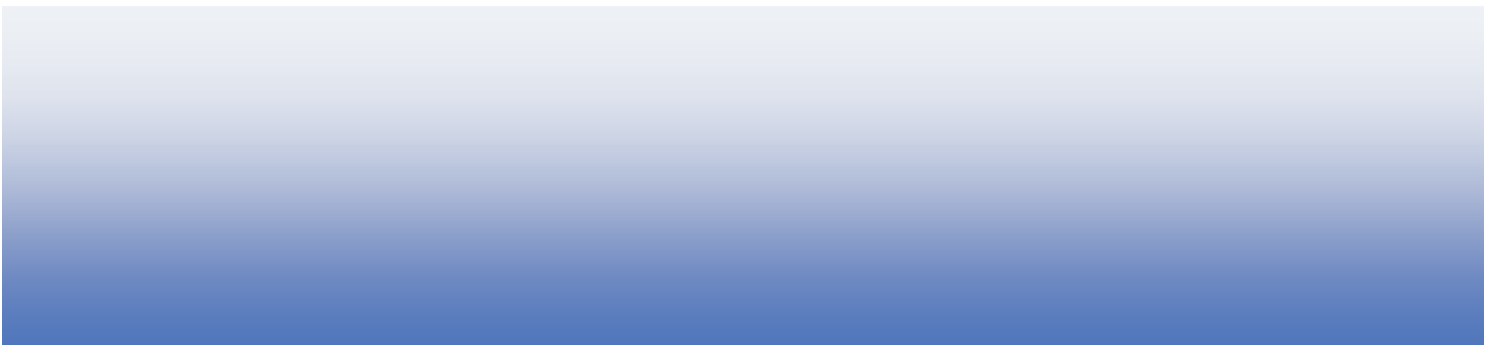
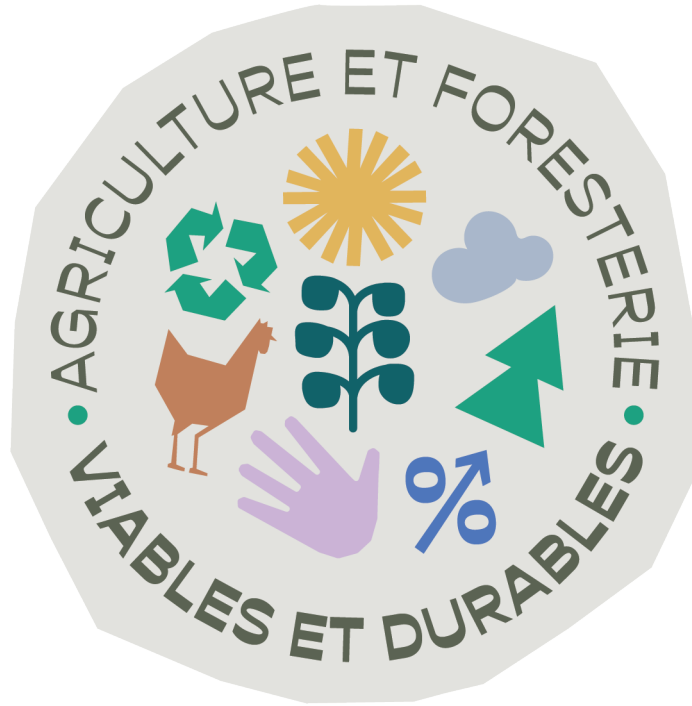


Table des matières

Mot du président régional.....	4
Mot du président général de l'Union	5
Instances décisionnelles	6
Organigramme de la Fédération	9
Instances consultatives.....	10
Vie syndicale, communications et valorisation	12
Aménagement, environnement et développement régional.....	20
Services offerts aux producteurs et productrices.....	24
Activités des syndicats locaux	30
Activités des groupes spécialisés.....	34
Personnel de la Fédération.....	42
Informations complémentaires.....	43
Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent	44
L'ARTERRE.....	45
SCF Conseils Bas-Saint-Laurent inc.....	46

Le genre masculin comprend le féminin et n'est utilisé que pour alléger le texte.



Mot du président régional

La dernière année a amené encore une fois son lot de défis. Que l'on pense à l'augmentation du coût des intrants et des taux d'intérêt qui a fragilisé la situation financière des entreprises, aux aléas de dame Nature qui a affecté le rendement et la qualité des récoltes, aux différentes consultations amorcées par le gouvernement sur les orientations sur l'aménagement du territoire, la Loi sur le territoire et les activités agricoles et la modernisation du règlement sur les exploitations agricoles qui sèment de l'inquiétude quant à l'avenir de l'agriculture...

Soyez assuré que je me fais un devoir de défendre votre cause auprès des différents élus et ainsi, réclamer des actions concrètes. Toutefois, les résultats n'arrivent pas aussi vite qu'on le souhaiterait.

Dès le début de 2023, nos députés et même, certains ministres ont été interpellés pour obtenir une aide directe aux producteurs agricoles. Un sondage a confirmé que 3 entreprises sur 10 avaient de la difficulté à rencontrer ses obligations financières. La réponse n'a malheureusement pas été à la hauteur de nos attentes. Peu d'entreprises se sont qualifiées pour le prêt de 50 000 \$. Pourtant, les besoins étaient criants.

Il est grandement le temps que les programmes de soutien soient revus et adaptés à notre réalité. D'autant plus que les changements climatiques nous obligent dès maintenant à revoir nos pratiques culturales créant de l'incertitude quant à la quantité et la qualité de nos récoltes.

Malgré tout, on se doit de rester positif et de continuer de croire en notre capacité d'innover et d'améliorer notre efficacité. Rappelons-nous les réalisations qui ont favorisé au fil du temps le développement de notre agriculture. Nous pouvons faire référence aux différents projets qui sont menés dans notre milieu notamment par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent sur laquelle on est bien présent.

Je suis bien fier d'avoir réussi à lancer, en juillet dernier, la première édition de la Loterie Au cœur de l'agriculture d'ici. Cette loterie, au profit d'ACFA pour le maintien d'un service gratuit de travailleurs de rang a pris son envol grâce à la collaboration de partenaires. La santé psychologique des producteurs et productrices agricoles et forestiers me tient réellement à cœur, comme vous le savez tous. C'est pourquoi je m'y investis corps et âme, au nom de la Fédération, depuis plusieurs années. Je tiens à remercier particulièrement les syndicats locaux pour leur implication dans la vente des billets.

Je vous invite à faire appel aux services offerts par votre fédération. Vous pouvez être assurés que les permanents ont le souci de bien vous servir et répondre à vos besoins. Que ce soit pour le Centre d'emploi agricole, le Collectif en formation agricole, le Service de comptabilité et fiscalités ou les services syndicats en aménagement, environnement, mise en marché, agrotourisme, prévention... n'hésitez à les contacter.

En terminant, je tiens à rappeler la persévérance de nos bâtisseurs. À l'aube du 100^e anniversaire de l'Union des producteurs agricoles, poursuivons ensemble nos efforts pour assurer à notre relève une Agriculture et foresterie – Viables et durables.

Gilbert Marquis

Mot du président général de l'Union



Expliquer, décrire, alerter et convaincre

Qualifier les agricultrices et agriculteurs de « résilients » et « passionnés » fait partie des mœurs au Québec. 2023 redonne toutefois tout son sens à ces deux qualificatifs.

Dès 2022, nous avons insisté sur les conséquences de l'inflation, de l'augmentation des coûts de production et de la flambée des taux d'intérêt sur la situation financière des fermes québécoises. Les milliers de productrices et producteurs de partout au Québec qui ont répondu à notre sondage, le printemps dernier, ont confirmé l'impact dévastateur de ces menaces grandissantes sur rentabilité des entreprises, plus particulièrement celles en démarrage en raison de leur endettement plus élevé.

Dans la foulée de notre mobilisation *Agriculture sous pression*, la réponse du gouvernement québécois a pris la forme d'un prêt garanti de 50 000 \$ pour environ 2 000 entreprises. La création de cette mesure ainsi que les réajustements subséquents font partie de la solution, mais d'autres gestes devront être posés, au regard notamment de la lourdeur administrative.

La réplique au plaidoyer des productrices et producteurs horticoles réclamant une aide urgente dans la foulée des événements climatiques extrêmes s'est aussi avérée incomplète. Indépendamment des mesures annoncées jusqu'à maintenant, la situation exceptionnelle que connaît le secteur horticole (ainsi que celui des grains et des fourrages) milite encore et toujours en faveur d'une aide exceptionnelle, rapide, à la hauteur des besoins et à l'extérieur des programmes existants.

Du côté fédéral, la réponse du gouvernement canadien est décevante à tous ces égards. Les deux paliers de gouvernement doivent en faire plus, d'autant plus que plusieurs autres productions (porcin, pomicole, biologique, etc.) ont manifesté des besoins et des attentes légitimes, tout comme les régions périphériques, les fermes de proximité, le milieu forestier et les jeunes de la relève.

L'aménagement du territoire (plus spécifiquement la consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles) et l'agroenvironnement ont aussi continué de bousculer l'environnement d'affaires actuel et à venir des entreprises agricoles. Dans tous ces dossiers et à maintes occasions, nous avons défendu les intérêts des productrices et des producteurs en illustrant leur réalité. Nos interventions en marge du projet de loi 19 sur l'encadrement du travail des enfants, qui ont permis une exception pour le secteur agricole, en est un bon exemple.

Nourrir des millions de consommateurs d'ici et d'ailleurs est un travail titanesque qui requiert beaucoup plus que de la passion et de la résilience. Nous continuerons donc d'expliquer, de décrire, d'alerter et de convaincre sans relâche, car ensemble et plus que jamais, il est important de nous unir afin d'agir pour notre avenir.

Martin Caron



Instances décisionnelles

Assemblée générale annuelle

L'assemblée a les pouvoirs les plus étendus et est le principal organisme de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits, elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux présents règlements, elle nomme l'auditeur-comptable, elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets, elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

Les membres sont représentés à l'assemblée générale de la manière qui suit :

Les administrateurs des conseils d'administration des syndicats locaux affiliés sont délégués d'office;

Les administrateurs du conseil d'administration de la Fédération sont tous délégués d'office;

Aux délégués prévus en a), peuvent s'ajouter des délégués additionnels jusqu'à concurrence d'un délégué par 15 entreprises inscrites sur la liste ou fraction majoritaire d'entreprises inscrites sur la liste.

Ces délégués additionnels doivent être producteurs agricoles au sens de la Loi sur les producteurs agricoles et membres en règle d'un syndicat affilié à la Fédération.

Extrait du Règlement général de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

Délégués en novembre 2022

Fédération régionale (administrateurs)	20
Syndicats locaux	
Basques	17
Kamouraska	25
La Matanie	13
La Matapédia	13
La Mitis	16
MRC de Rivière-du-Loup	17
Rimouski-Neigette	15
Témiscouata	26
TOTAL	162

Conseil d'administration

Gilbert Marquis, président

Nathalie Lemieux, 1^{re} vice-présidente

Julie Gagnon, 2^e vice-présidente et trésorière

ADMINISTRATEURS (au 31 juillet 2023)

Syndicats locaux

Luc Bérubé	Basques
Mylène Bourque	Kamouraska
Yannick Côté	La Mitis
Bruno D'Astous	La Matapédia
Julie Gagnon.....	Témiscouata
Gilles Dupuis	MRC de Rivière-du-Loup
François Pigeon.....	Rimouski-Neigette
Daniel Reichenbach	La Matanie

Principales productions

Gabriel Belzile	Laitière
Francis Caouette	Céréalière
Alexandre Anctil.....	Ovine
Jacques Dionne	Porcine
Dany Dubé	Bovine
Roberto Landry	Acéricole
Maurice Veilleux	Forestière

Autres

Pierre-Luc Bouchard	Autre production végétale
France Michaud.....	Relève agricole
Jessie Rioux.....	Agricultrices
Poste vacant.....	Autre production animale
Poste vacant.....	Ferme de petite taille

Au cours de la dernière année, les membres du conseil d'administration se sont réunis à sept reprises. Le conseil d'administration s'occupe de l'administration des affaires de la Fédération :

- a) Il prépare le programme des activités;
- b) Il donne suite aux décisions prises aux assemblées générales;
- c) Il étudie et accepte le budget de l'année;
- d) Il soumet le rapport financier à l'assemblée générale annuelle;
- e) Il élit les membres du conseil exécutif, détermine leurs fonctions par résolution et comble les vacances dans les meilleurs délais;
- f) Il s'adjoit des comités pour l'étude de certaines questions ou la réalisation de certains projets. Les comités ainsi constitués doivent lui faire rapport;
- g) Il étudie les demandes d'affiliation et décide de l'acceptation ou du refus;
- h) Il comble toute vacance à l'exécutif se produisant dans l'année;
- i) Il décide de la rémunération des dirigeants et des frais de représentation;
- j) Il désigne les signataires des chèques et autres effets bancaires;
- k) Il désigne les délégués ainsi que leurs substituts au congrès général de l'Union;
- l) Il comble toute vacance au conseil d'administration durant l'année;
- m) Il collabore avec les syndicats locaux affiliés à la détermination des principales productions locales sur son territoire;
- n) Il étudie, adopte, modifie ou abroge les règlements de régie interne de la Fédération.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.



Instances décisionnelles Conseil exécutif

Au 31 juillet 2023, le conseil exécutif de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent était composé des membres suivants :

Gilbert Marquis, président
Nathalie Lemieux, 1^{re} vice-présidente
Julie Gagnon, 2^e vice-présidente et trésorière
Yannick Côté
Jessie Rioux
Claire P. Beaulieu, secrétaire par intérim

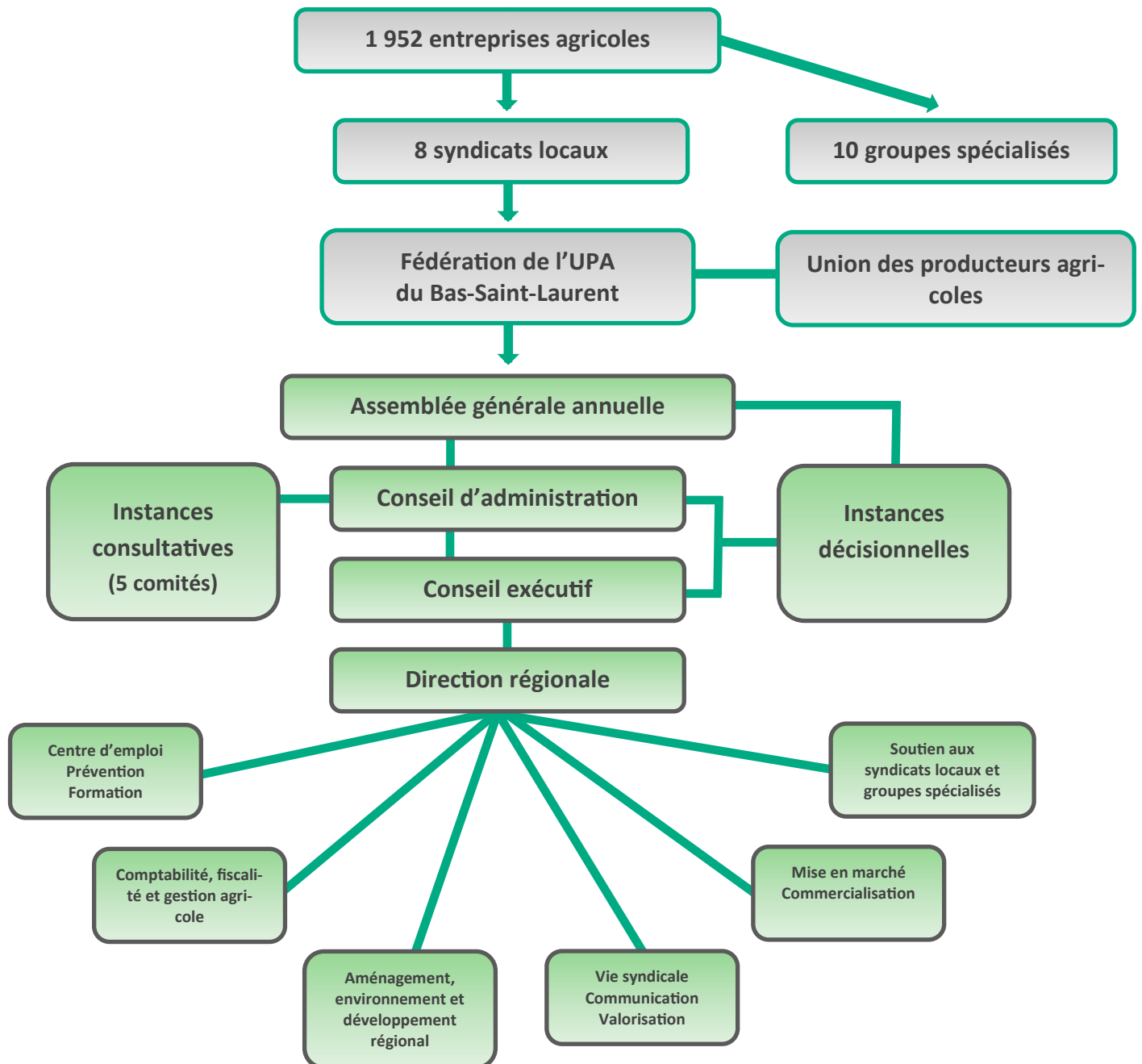
Le conseil exécutif s'est réuni à neuf reprises en 2022-2023. Il administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives, et d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de leur charge et respectent les règlements de la Fédération.

Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Extrait du Règlement général de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

Organigramme de la Fédération



Instances consultatives

Comités

Comité en vie syndicale, communication et valorisation

Composition – 12 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 1 membre de la relève agricole
- 1 membre des agricultrices
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 1 ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat

- Réfléchir aux enjeux, stratégies et moyens nécessaires pour le maintien et le développement d'une vie syndicale dynamique, d'une communication efficace et d'une valorisation constante de l'agriculture
- Évaluer les besoins, planifier et faire le bilan des activités en matière de vie syndicale, communication et valorisation
- Promouvoir l'agriculture et la profession au niveau régional
- Encourager la participation des syndicats locaux dans les organismes et activités du milieu

Comité d'aménagement, environnement et développement régional

Composition – 11 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 2 ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre des représentants des groupes spécialisés au besoin. Des sous-comités peuvent également être formés, dont un pour le suivi du plan de développement du Bas-Saint-Laurent.

Mandat

- Analyser et formuler des recommandations sur divers sujets traitant d'aménagement du territoire (reboisement, protection du territoire...), d'environnement (incluant l'agroenvironnement et la faune) et de développement régional
- Analyser les changements au niveau des règlements et les divers problèmes reliés à la conformité réglementaire sur les sujets déterminés ci-haut et formuler des avis au besoin
- Alimenter la réflexion sur le développement de l'agriculture et de la zone agricole

Comité de prévention

Composition – 10 membres

1 élu (membre du CE)
8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
1 ressource professionnelle (secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre un représentant des groupes spécialisés au besoin.

Mandat

- Voir à la santé et à la sécurité des gens concernés par les activités agricoles (producteurs, enfants, employés)
- Agir en matière de prévention en suscitant des réflexions
- Organiser des ateliers de formation et d'information
- Promouvoir la Mutuelle de prévention

Comité de financement et assurances agricoles

Composition – 7 membres

1 élu (membre du CE)
3 représentants de syndicats locaux
2 représentants de groupes spécialisés
1 ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat

- Jouer un rôle-conseil auprès du conseil exécutif afin de s'assurer que les différents programmes de financement et d'assurances agricoles correspondent aux besoins des producteurs agricoles de la région
- Analyser annuellement les différentes statistiques au niveau des programmes d'assurance récolte, d'assurance stabilisation et de financement agricole
- Intervenir auprès de La Financière agricole du Québec pour des plaintes ou des modifications à apporter aux programmes

Comité des finances et du Service de comptabilité et de fiscalité

Composition – 6 membres

2 élus (président et trésorier-membre du CE)
2 membres du CA de la Fédération (1 provenant d'un syndicat local et 1 provenant d'un groupe spécialisé utilisateur des services)
2 ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Mandat

- Préparer le budget de la Fédération, effectuer le suivi budgétaire, analyser les états financiers et faire les recommandations appropriées au conseil exécutif
- Analyser les situations financières problématiques et proposer les mesures de correction appropriées
- Voir à la bonne performance du Service de comptabilité et fiscalité de la Fédération
- Nommer deux personnes responsables de vérifier les entrées et les sorties d'argent, ainsi que les pièces justificatives (comité de vérification)

Il est à noter que le président et la personne à la direction de la Fédération sont membres d'office de chacun des comités. Tous les comités relèvent du conseil exécutif de la Fédération, de qui ils reçoivent des mandats et auprès duquel ils déposent leurs rapports.

Vie syndicale, communications et valorisation



Formations syndicales

Des formations syndicales sont disponibles pour les administrateurs de la Fédération régionale, des syndicats locaux et groupes spécialisés leur permettant d'acquérir des connaissances pour mieux comprendre leurs rôles. Les administrateurs ont aussi la possibilité de suivre des conférences et webinaires organisés par l'Union et diffusés sur la plateforme U+ à l'adresse suivante : uplus.upa.qc.ca, tout comme les producteurs agricoles et forestiers.

Mobilisation syndicale

L'année 2022-2023 a rendu possible le retour des activités syndicales en présentiel. Certaines ont tout même eu lieu en visioconférence pour favoriser un meilleur taux de participation. Les producteurs ont apprécié pouvoir recommencer à se revoir et échanger ensemble. Les rassemblements des membres organisés pour la première fois par les syndicats locaux ont été une belle occasion pour les producteurs de sociabiliser tout comme l'assemblée générale annuelle tenue en présentiel après deux ans en visioconférence permettant enfin de souligner les 90 ans de la Fédération atteints en 2020.

Tous ont été invités à se mobiliser pour transmettre leurs préoccupations par rapport à l'inflation et la hausse des taux d'intérêt lors de la conférence de presse du 18 avril dernier. Les syndicats locaux se sont aussi impliqués dans la vente des billets de la Loterie Au cœur de l'agriculture d'ici pour le maintien des travailleurs de rang.

Accueil des nouveaux producteurs

La politique d'accueil a pour objectifs d'établir un premier contact avec les nouveaux producteurs et de leur transmettre rapidement des informations sur l'organisation notamment son rôle, ses réalisations et les services s'y rattachant. Chaque syndicat local a désigné deux ambassadeurs pour aller à la rencontre des nouveaux producteurs de leur territoire respectif et leur remettre une pochette d'accueil.

Ralenties par la pandémie, les rencontres ont repris tranquillement. Des efforts supplémentaires doivent être faits afin d'augmenter notre taux de membership. Une relance des non-membres a été enclenchée dans certains syndicats locaux et devra se poursuivre dans les prochains mois.

Les ambassadeurs responsables de l'accueil ainsi que les porteurs de chantiers syndicaux et les ressources en vie syndicale qui accompagnent les syndicats locaux ont participé à la Matinée provinciale pour les ambassadeurs le 8 mars 2023. Les objectifs étaient d'échanger sur les défis inhérents au processus d'accueil et sur les stratégies possibles, présenter les nouveaux outils et rappeler certains principes du rôle de l'ambassadeur.



Représentations politiques

Les représentants de la Fédération régionale ont rencontré les députés, ministres et chefs de partis politiques, de plus que les élus municipaux dans le but de leur transmettre nos demandes, positions et orientations ciblant le développement de l'agriculture et de la foresterie. C'est dans cet ordre d'idées qu'à l'automne 2022, les candidats aux élections provinciales ont été invités à une rencontre pour les informer des différents enjeux agricoles et forestiers.

Il a été possible d'échanger avec la ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire du Canada, Marie-Claude Bibeau lors de sa tournée d'entreprises agricoles et agroalimentaires du Bas-Saint-Laurent les 27, 28 et 29 août 2022. Des représentants de la Fédération ont également eu la chance de la rencontrer avec le premier ministre du Canada, Justin Trudeau en février 2023, à la Maison de l'UPA. Divers enjeux leur ont été transmis dont l'augmentation importante du coût de production occasionnée par l'inflation. Les députés fédéraux ont aussi été rencontrés, notamment le député conservateur, M. Bernard Généreux, le 19 mai ainsi que les députés du Bloc Québécois, Kristina Michaud et Maxime Blanchette-Joncas, le 30 mai 2023.

Les députés provinciaux ont également été interpellés à différents moments. Une rencontre a eu lieu le 13 avril avec le député Mathieu Rivest et le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne pour les sensibiliser sur les problématiques que vivent les entreprises agricoles en lien avec l'inflation et la hausse des taux d'intérêt. Les résultats du sondage *Agriculture sous pression* pour le Bas-Saint-Laurent leur ont été présentés. Le régime transitoire et les Aboiteaux ont aussi été abordés ainsi que le REA pour le Kamouraska. Les députés de la CAQ, Maïté Blanchette Vézina, également ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Amélie Dionne et Mathieu Rivest ont tous été rencontrés le 21 avril pour réitérer notre demande que des actions concrètes soient mises de l'avant très rapidement par le gouvernement pour aider les entreprises agricoles dans ce contexte inflationniste.

Nous profitons de l'ensemble de ces rencontres pour échanger aussi sur les résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle et leur remettre une copie du rapport d'activités de la dernière année. Nous veillons à conserver un temps de qualité pour les renseigner sur les projets, les activités et les dossiers en cours. À l'occasion, des représentants de syndicats locaux ou groupes spécialisés sont invités à se joindre pour des sujets touchant particulièrement leur territoire ou leur production.

Les éléments abordés ont porté sur les sujets suivants :

- Autonomie alimentaire;
- Bonification de la formation agricole au niveau de l'ITAQ et de l'offre de formation en médecine vétérinaire en région;
- Conséquences de l'inflation pour les entreprises agricoles de notre région
- Défense de l'agriculture et de la foresterie face aux ententes commerciales
- Environnement : les impacts concernant l'application du Régime transitoire sur les milieux humides et hydriques, la récupération des plastiques agricoles, le programme de rétribution des actions agroenvironnementales et la levée du moratoire des bassins dégradés de la MRC de Kamouraska;
- Financement du plan d'action régional sur la santé psychologique, incluant les deux travailleuses de rang;
- Gestion des risques pour les entreprises agricoles et programmes adaptés à notre région;
- Portrait des transactions foncières et l'accaparement des terres ;
- Problématiques en lien avec les demandes de travailleurs étrangers temporaires;
- Projets de relance économique, dont le projet d'abattoir mobile;
- Protection du territoire et des activités agricoles - Soutien pour la valorisation de la culture des terres agricoles dévalorisées (ainsi que la sensibilisation des citoyens aux dommages causés par les motoneiges et les VTT;)
- Renouveau de l'Entente sectorielle
- Soutien adéquat et traitement équitable envers les entreprises agricoles et forestières.



Représentations diverses

Que ce soit auprès d'élus de tous les paliers politiques ou de directions de ministères, les représentants de la Fédération régionale ont tenu de nombreuses rencontres afin de défendre les intérêts et faire valoir les besoins et attentes des producteurs. Aussi, la Fédération s'implique auprès de divers organismes dont :

- Au cœur des familles agricoles;
- Biopterre;
- Centre de développement bioalimentaire du Québec;
- Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent;
- Comité consultatif de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent;
- Comité directeur de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent;
- Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco);
- Comité Filières PFNL et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent;
- Comité régional sur la santé psychologique en agriculture;
- Conseil du Saint-Laurent;
- Conseil régional des partenaires du marché du travail;
- Ferme-école LAPOKITA;
- Forum des partenaires du développement régional;
- Organismes de bassins versants;
- Réseau Agriconseils Bas-Saint-Laurent;
- Saveurs du Bas-Saint-Laurent;
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

De cette implication, il en découle une participation active à de nombreux comités pour y défendre vos intérêts, promouvoir l'agriculture et la foresterie tout en visant le développement durable de vos entreprises et la région.

Financement et assurances agricoles

Le comité Financement et assurances agricoles s'est réuni à deux reprises au cours de la dernière année, soit le 13 avril et le 13 juin 2023. Lors de la réunion d'avril, les membres du comité ont rencontré les représentants régionaux de la Financière agricole du Québec (FADQ) afin de faire le point sur les conséquences de l'inflation, de l'augmentation des coûts de production et de la flambée des taux d'intérêt, tous des éléments influençant grandement la situation financière des fermes. À la suite de cette rencontre, une note a été transmise aux producteurs via l'InfoProducteur pour les informer que toute la structure de l'UPA était à pied d'œuvre pour mettre de la pression sur les instances gouvernementales afin que de nouveaux outils ou programmes soient instaurés dans le but de permettre aux entreprises de passer au travers de la crise. Les producteurs aux prises avec des problèmes financiers ont également été invités à communiquer avec leur centre de services de la FADQ afin de trouver des solutions adaptées à leur réalité de façon à atténuer l'effet de la crise sur leur entreprise.

Comme c'est le cas depuis quelques années, un sondage concernant la première coupe de foin ainsi que l'état d'avancement des productions de grains et oléagineux a été fait auprès des producteurs de la région. Les informations recueillies servent, si nécessaire, à entreprendre des actions auprès des différentes instances.

Finalement, en juillet dernier, lorsqu'il a été observé que les précipitations importantes ont causé des dommages à plusieurs récoltes, les producteurs ont été avisés d'informer dans les meilleurs délais la FADQ de tout dommage constaté à leurs récoltes en raison des conditions climatiques.



Publications et réseaux sociaux

Bulletin InfoProducteur

Le bulletin InfoProducteur est produit à la fin de chaque mois et acheminé par courrier électronique aux producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent dont nous avons l'adresse. Celui-ci les informe des dossiers d'actualité et donne des nouvelles de ce qui se passe dans la région. À l'occasion, des éditions spéciales peuvent être produites sur des sujets particuliers. Depuis le 1^{er} août 2023, une nouvelle plateforme est utilisée pour le montage et l'envoi de l'InfoProducteur.

Page Facebook

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent est présente sur Facebook. Elle compte plus de 1 300 abonnés composés de 61,5 % de femmes et 38,5 % d'hommes en provenance en plus grand nombre de Rimouski. Les producteurs peuvent suivre les dossiers et enjeux qui les touchent ainsi que les activités qui se tiennent sur le territoire.

Compte Instagram

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a maintenant son compte Instagram. Elle met en valeur, à l'occasion, l'agriculture et la forêt avec des photos qu'elle recueille. Les producteurs sont invités à en faire parvenir de leurs bâtiments, champs, récoltes et animaux. La photo est déposée avec la mention du nom de l'entreprise qui l'a fournie.

Nouveau site Web

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a maintenant un site Web s'adressant autant au citoyen qu'au producteur. On y retrouve diverses informations sur l'agriculture, l'organisation, les activités et services offerts. Pour le consulter : bas-saint-laurent.upa.qc.ca.

Revue L'U

La Fédération régionale transmet des informations aux producteurs par le biais de la page réservée au Bas-Saint-Laurent dans L'U. Cette revue visant à mettre en valeur les actions syndicales est acheminée par la poste à tous les producteurs, même à ceux qui ne sont pas abonnés à La Terre de chez nous. Il y a eu quatre parutions dans la dernière année.



Portes ouvertes *Mangeons local*

Après deux ans de pause en raison de la pandémie, la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec est revenue en 2022 sous une nouvelle formule permettant d'étaler les visites sur toute la saison estivale et faire un lien avec le mouvement Mangeons local plus que jamais initié en 2020. C'est le dimanche 21 août que la Distillerie Fils du Roy de Saint-Arsène a accueilli plus de 500 visiteurs sous un soleil radieux. Les propriétaires, Jonathan Roy et Hélène Dumont, ont été heureux de faire découvrir leurs productions d'aromates servant à la fabrication de leurs spiritueux, les installations et équipements, ainsi que goûter à de délicieux cocktails. Le syndicat de la MRC de Rivière-du-Loup s'est impliqué dans l'organisation de l'activité et a mis valeur les productions du territoire avec des kiosques de produits locaux sous un chapiteau. Étaient aussi au programme : dégustations, jeu Kasscrout, mini ferme, maquillage pour enfants... Les bénévoles ayant contribué au succès de cette activité ont été remerciés lors du rassemblement des membres du syndicat local tenu en janvier 2023.

À propos de la ferme

- Première distillerie à voir le jour dans l'est du Québec
- Modèle maraîcher-distillateur unique au Québec
- Kiosque de dégustation durant la saison estivale
- Culture de 40 plantes aromatiques utilisées dans la fabrication de spiritueux, verger de 400 genévriers et jardin maraîcher d'une acre
- Projet de recherche - culture du genévrier et plantes aromatiques indigènes ayant un potentiel de culture
- Obtention de 23 médailles lors de compétitions internationales
- Distillerie canadienne de l'année à Berlin en 2017 et 2019 et distillerie canadienne de l'année à New York en 2020

Distillerie Fils du Roy



MANGEONS LOCAL
Plus que jamais!



Une initiative de
UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

Présentée par
Desjardins

Distillerie Fils du Roy



MANGEONS LOCAL
Plus que jamais!



Une initiative de
UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

Présentée par
Desjardins

Pratiques environnementales

- Culture de la terre selon des méthodes biologiques
- Utilisation de bouteilles faites totalement de verre recyclé
- Culture de plantes, fruits et champignons (produit forestier non ligneux - PFNL) pour éviter des cueillettes en milieu fragile
- Récupération des eaux usées pour les utiliser dans l'irrigation des plantes ou des champs
- Résidus de distillation utilisés pour amender les champs
- 90 % des ingrédients sont achetés dans un rayon de 20 km
- Utilisation de produit nettoyant biodégradable

Jeu Kasscrouit

Les syndicats locaux ont continué d'utiliser le jeu Kasscrouit pour faire connaître l'agriculture et le quotidien des producteurs agricoles et forestiers auprès des jeunes. Certains l'ont présenté aux élèves des écoles primaires, d'autres dans les camps de jour et dans diverses activités organisées par les municipalités. Rappelons que la version virtuelle a été développée en 2020 invitant parents et enfants à franchir des missions pour trouver des aliments frais requis dans une recette. C'est un jeu éducatif à dévorer en famille! Pour jouer, allez à kasscrouit.ca.



KASSCROUIT

Dans un univers parallèle où les visages et les objets arborent des couleurs surprenantes existe une roulotte de rue pas comme les autres. Le Kasscrouit ne sert que des plats apprêtés avec des aliments frais. Il n'y a ni garde-manger ni frigo. Tu dois parcourir la carte pour récupérer l'ingrédient demandé par le Chef. Dans ce monde où les régions portent des noms loufoques, les personnages te demandent un peu d'aide avant de te remettre des aliments. Quand tu réussis ta mission, le Chef te récompense en te donnant sa recette. Tu reçois aussi une carte postale d'une personne spéciale.

Lance-toi dans l'aventure!

 **JOUER**



Comité vie syndicale, communication et valorisation

Les membres du comité se sont rencontrés le 31 janvier dernier pour réfléchir ensemble sur les moyens à privilégier pour atteindre les objectifs du plan de renforcement de la vie syndicale, de la relève syndicale et de la mixité. Les discussions ont permis de faire ressortir les conditions pouvant favoriser l'atteinte d'une meilleure efficacité et principalement, les actions pouvant être posées pour améliorer la situation actuelle.

Des présidents et vice-présidents de syndicats locaux ainsi que les ressources en vie syndicale ont participé à la 3e édition de la Matinée provinciale en vie syndicale le 4 octobre 2022. Les objectifs étaient de faire le point sur les actions réalisées en vie syndicale, partager les bons coups et échanger sur certaines stratégies.



Commercialisation et mise en marché de proximité

Petits ambassadeurs

La démarche les Petits Ambassadeurs initiée par la table de concertation du Saguenay-lac-Saint-Jean vise le développement du concept d'accréditation Petits ambassadeurs partout en province. Une accréditation permet aux services de garde éducatifs une reconnaissance de leur engagement à s'approvisionner en produits sains et locaux (au moins 7 produits parmi une liste établie au Bas-Saint-Laurent) et à tenir au moins deux activités éducatives par année en lien avec le monde bioalimentaire. Elle facilite aussi le réseautage entre les producteurs/transformateurs de proximité et les responsables de l'alimentation des services de garde éducatifs afin d'augmenter la connaissance de l'offre et l'intégration au menu des produits locaux.

La Fédération de l'UPA a participé à une journée de réseautage le 25 avril où une trentaine de personnes étaient présentes (7 CPE dans 4 MRC et 10 entreprises). La conseillère en commercialisation a animé un atelier pour les producteurs agricoles sur les façons d'accueillir des groupes de petits à la ferme. Une conférence a aussi permis de faire connaître la production acéricole aux CPE et où se procurer des produits de l'érable au Bas-Saint-Laurent.

Comité régional sur l'approvisionnement du marché institutionnel

Un comité réunissant les principaux intervenants des milieux de la santé et de l'agroalimentaire travaille à augmenter l'approvisionnement en produits locaux dans les institutions du Bas-Saint-Laurent.

Le comité a proposé un projet pilote de culture au champ dans le but de valider et identifier des variétés de légumes qui auraient un rendement plus performant pour l'approvisionnement du marché institutionnel en termes de volume, uniformité, conservation, etc. Les résultats du projet sont attendus au début de l'année 2024.

Agrotourisme

La Fédération de l'UPA a pris une part active au comité Agrotourisme et tourisme gourmand Bas-Saint-Laurent. Voici quelques réalisations du comité au cours de la dernière année.

- Finalisation du Site Internet du Comité agrotourisme & tourisme gourmand (ATG)
- Création et lancement d'une boîte à outils régionale pour le développement de l'agrotourisme <https://www.comiteagrotourismebsl.com/bo%C3%A0-outils>
- Finalisation du projet de Cohorte d'accompagnement des entreprises agrotouristiques « Qualité de l'accueil et de l'expérience client »
- Mise à jour et diffusion de la carte des entreprises qui accueillent des groupes d'enfants
- Mise à jour et diffusion de la liste des entreprises qui offrent de l'autocueillette

Marchés publics du Bas-Saint-Laurent

Le projet de consolidation et développement des marchés publics au Bas-Saint-Laurent initié par la Fédération de l'UPA et réalisé par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent a permis :

- d'identifier les forces, faiblesses, menaces et opportunités de chacun des marchés de la région;
- de réaliser un profil global des marchés publics et identifier les enjeux communs;
- d'élaborer des stratégies pour répondre aux enjeux communs soulevés;
- de mobiliser tous les acteurs autour de la consolidation des marchés publics.

Pour clore le projet, un forum sur l'avenir des marchés publics du Bas-Saint-Laurent ayant pour thème : « Construire ensemble pour se nourrir ensemble! » a été organisé le 4 novembre à Saint-Mathieu.

Après avoir pris connaissance des portraits des 14 marchés publics inscrits dans le projet, c'est avec près de 90 personnes clés qu'il a été possible d'approfondir 4 priorités :

- Financement et ressources humaines
- Promotion – augmentation de l'achalandage – éducation
- Reconnaissance du milieu
- Assurer une offre diversifiée de produits alimentaires



37 producteurs-transformateurs locaux, 14 marchés publics et 36 intervenants du milieu réunis autour des thématiques de la consolidation et du développement des marchés publics au Bas-Saint-Laurent.

Aménagement, environnement et développement régional



Tout au long de l'année, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a apporté un soutien technique aux producteurs agricoles tant pour des dossiers collectifs qu'individuels. De plus, elle a assuré un suivi au niveau de la réglementation municipale et provinciale. La Fédération a également participé à différentes rencontres et formations provinciales afin d'être mieux informée sur les enjeux liés aux activités agricoles.

Protection du territoire agricole et interventions auprès de la CPTAQ

Tous les dossiers sont traités par la Fédération régionale en collaboration avec les huit syndicats locaux.

Au cours de son exercice financier, soit du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, la CPTAQ a rendu 162 décisions pour la région du Bas-Saint-Laurent, dont 112 autorisations, ce qui représente un taux de 69 %.

Participation aux consultations publiques en aménagement du territoire et en environnement

La Fédération régionale prend part aux diverses activités de consultation, afin de présenter les enjeux liés à la protection du territoire agricole et à la réglementation environnementale en agriculture. Cette participation se fait en collaboration avec l'Union et les autres fédérations régionales. Les démarches de consultation vont se poursuivre l'an prochain :

- Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT)
- Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles, Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)
- Modernisation du Règlement sur les exploitations agricoles (REA)

MRC	Exclusion	Inclusion	Nouvel usage	Agrandissement ou usage accessoire	Morcellement de ferme	Autres	Total des décisions rendues
Nombre de décisions rendues % de dossiers autorisés – Superficie autorisée (ha)							
Kamouraska	2 50 % - 3,6	0	6 50 % - 0,9	5 60 % - 0,2	6 100 %	7 86 %	26
La Matanie	0	0	0	6 17 % - 0,3	6 17 %	7 57 %	19
La Matapédia	0	0	4 75 % - 16,8	8 88 % - 6,0	8 75 %	5 80 %	25
La Mitis	0	0	4 50 % - 34,7	6 33 % - 0,6	2 100 %	5 80 %	17
Les Basques	1 100 % - 0,6	0	1 0 % - 0	5 60 % - 5,3	2 50 %	6 67 %	15
Rimouski-Neigette	0	0	4 100 % - 10,0	3 67 % - 0,5	3 100 %	5 80 %	15
Rivière-du-Loup	1 0 % - 0	0	1 0 % - 0	5 60 % - 3,4	4 100 %	4 75 %	15
Témiscouata	1 100 % - 4,8	2 100 % - 130,9	5 80 % - 5,3	7 86 % - 0,3	3 33 %	12 92 %	30
Total	5 60 % - 9,0	2 100 % - 130,9	25 64 % - 67,7	45 60 % - 16,6	34 71 %	51 78 %	162

Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH)

La Fédération a participé activement aux consultations pour l'élaboration des Plans régionaux des milieux humides et hydriques qui doivent être adoptés dans chaque MRC du Québec. Des représentants de la Fédération et des syndicats locaux participent aux comités de travail et participent aux consultations sectorielles organisées par les MRC afin de s'assurer que les choix de conservation tiennent compte de l'agriculture. Le travail se poursuit, les plans devraient être déposés au gouvernement à la fin de 2023.

Plan d'agriculture durable du MAPAQ

Deux projets sont en cours de réalisation dans le cadre du Plan d'agriculture durable lancé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ces projets, qui se termineront en décembre 2024, sont mis en œuvre en collaboration avec d'autres fédérations régionales et des partenaires régionaux.

L'agriculture complice de la biodiversité

La Fédération régionale participe à la réalisation de ce projet en partenariat avec les Fédérations de la Gaspésie–Les Îles (coordinaon du projet), de la Capitale-Nationale–Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue. Il vise principalement à améliorer la biodiversité en milieu agricole en incitant les producteurs à réaliser des aménagements qui sont à la fois bénéfiques pour la ferme et pour la biodiversité.



Les quatre régions ont convenu d'organiser chacune un webinaire qui traitera notamment de milieux humides (Gaspésie-Les Îles), de connectivité (Capitale-Nationale–Côte-Nord), de l'agriculture et la biodiversité (Bas-Saint-Laurent) et de santé des sols (Abitibi-Témiscamingue). La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a réalisé le premier webinaire en guise d'introduction au projet, celui-ci s'intitulait La biodiversité, ça n'est pas seulement pour les grenouilles. Ce dernier a permis de définir : c'est quoi la biodiversité? à quoi ça sert? et de répondre aux questions : l'agriculture et la biodiversité, est-ce que c'est compatible? qu'est-ce qu'on peut faire à la ferme pour favoriser la biodiversité? Les participants ont pu notamment apprécier l'enthousiasme de Mme Amélie St-Jean, copropriétaire de la Ferme Lizière à L'Isle-Verte, qui a présenté sa démarche et les nombreux aménagements favorables à la biodiversité réalisés au cours des dernières années. Les conseillères, Mme Annie Dubé du Groupe Pousse-Vert et Mme Noémie Côté de JMP Consultants, ont abordé le rôle d'accompagnement dans la réalisation des projets favorisant la biodiversité et présenté des aménagements réalisés chez quelques entreprises agricoles de la région.

Réseau bio-conventionnel, plus d'échanges pour moins de pesticides

Ce projet est réalisé en collaboration avec les Fédérations de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. L'usage des pesticides n'est pas sans danger pour la santé et l'environnement, et bien que parfois indispensable en milieu agricole, des actions peuvent être mises en place afin de réduire l'utilisation de ces produits phytosanitaires. Pour les producteurs agricoles, le manque de connaissances semble être un frein pour adopter de nouvelles pratiques culturales ou pour réduire leur utilisation des pesticides.

Au cours de la dernière année, quatre démonstrations à la ferme ont été effectuées au Bas-Saint-Laurent en plus de deux séances d'information et de discussion entre producteurs conventionnels et producteurs biologiques. Les partenaires du projet ont présenté la lutte intégrée ainsi que la dérive des pesticides en mettant l'accent sur le choix des buses et les facteurs environnementaux qui rendent impossible l'application de pesticides (vent, température, etc.) dus au risque de dérive.

Ces deux projets sont financés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le cadre du programme Prime-Vert



Agriclimat – Des fermes adaptées pour le futur

La phase II (2021-2024)

Une rencontre du groupe de travail régional a eu lieu le 21 mars à Rimouski. Celle-ci avait pour objectif de déterminer la faisabilité d'actions de réduction des émissions de GES à la ferme compte tenu des particularités régionales et d'amorcer la réflexion en vue de l'élaboration des fiches « Améliorer le bilan carbone à la ferme » qui seront diffusées à la fin du projet.

Plusieurs webinaires ont aussi été offerts aux producteurs et conseillers, sous forme de « Café carbone » portant sur : le bilan carbone pour les productions bovine, céréalière, laitière et sur le carbone des sols agricoles.

Plastiques agricoles

Le comité de travail sur les plastiques agricoles vise une concertation de l'ensemble des acteurs du monde agricole, des municipalités et MRC du Bas-Saint-Laurent, ainsi que les centres de tri afin de documenter les enjeux concernant la collecte et la récupération des plastiques agricoles. Il regroupe Élyme conseils, Synergie Bas-Saint-Laurent, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Co-Éco et un représentant des élus régionaux. L'objectif est de travailler avec les MRC afin de mettre en place un mode de récupération qui tient compte des réalités agricoles.

Au cours de la dernière année, une étude technico-économique sur les alternatives aux plastiques a été réalisée par JMP Consultants afin de développer et de diffuser des outils de sensibilisation destinés aux élus et aux producteurs agricoles et acéricoles dans le but de réduire l'utilisation des plastiques et d'améliorer les pratiques. La mise en place d'un groupe de discussion avec des producteurs agricoles a notamment permis d'échanger sur différentes méthodes d'entreposage des fourrages et de documenter les bonnes pratiques. Des fiches techniques seront diffusées prochainement.

Colloque *L'agriculture durable*

La Fédération régionale faisait partie du comité organisateur du tout premier colloque provincial en agriculture durable qui s'est tenu à Rivière-du-Loup les 17 et 18 novembre 2022. Cet événement rassemblait des producteurs et des productrices, des conseillers et des conseillères évoluant dans le milieu agricole, des scientifiques ainsi que de nombreux acteurs du monde socio-économique, des MRC et de plusieurs ministères. La programmation mettait en vedette plus d'une trentaine de conférenciers et de conférencières de tout horizon. L'un des objectifs du colloque était de démontrer que le virage vers une agriculture durable peut s'avérer très rentable pour les agriculteurs et les agricultrices.

Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral

En vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, le régime transitoire vient encadrer la culture dans le littoral. Au printemps 2023, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a annoncé une modification réglementaire afin de donner plus de temps aux exploitants agricoles, soit jusqu'en 2027, pour s'adapter à la nouvelle exigence d'établir des bandes végétalisées de cinq mètres le long des cours d'eau et de trois mètres le long des fossés. Entretemps, des distances minimales standards s'appliquent aux abords des fossés et des cours d'eau. Toutes les autres conditions prévues par le régime transitoire demeurent en vigueur, notamment le dépôt de la déclaration de conformité. En ce qui concerne la culture en littoral dans des secteurs endigués à des fins agricoles, tels les aboiteaux, le MELCCFP collabore avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) afin de documenter la présence de ces ouvrages sur le territoire québécois.

Usine de défibrage

En collaboration avec Innolin, la Fédération continue de promouvoir la filière du lin et du chanvre. Le but est de valoriser la fibre et les résidus de défibrage afin de les introduire dans la fabrication d'écomatériaux. Les avantages de leurs utilisations sont en premier lieu de générer un revenu complémentaire pour l'entrepreneur agricole, mais également de permettre de participer à la lutte aux changements climatiques en optant pour la séquestration du carbone à long terme. Pour la saison de cultures 2023, trois entreprises participent à un projet permettant d'étudier le comportement de trois cultivars de chanvre destinés à la production de fibres. Les acteurs du Bas-Saint-Laurent travaillent également avec divers organismes d'autres régions afin de développer des opportunités d'affaires dans un horizon à moyen et long terme. Une seule unité de défibrage ayant une capacité d'une tonne à l'heure nécessiterait des investissements de plus d'un million de dollars. Pour alimenter à temps plein cette usine, il faudrait minimalement 1 440 tonnes de chanvre par année, soit l'équivalent de 400 ha en culture avec un rendement réaliste de 3,5 t/ha. Utiliser les mêmes installations pour traiter le lin et le chanvre du Bas-Saint-Laurent permettrait une belle synergie pour développer une filière efficace et rentable.

Abattoir mobile

Le projet d'étude pour un abattoir 100 % mobile devait se terminer en mars 2023. Toutefois, les défis ayant parsemé les étapes ont obligé l'équipe de travail à décaler la divulgation des résultats. Malgré tout, nous pouvons déjà qualifier l'expérience d'enrichissante. La première phase d'ingénierie, celle des plans et devis, montrait qu'il était possible de faire des unités d'abattage dans des modules de 53 pieds pour permettre presque tous les types d'abattage. Seules les vaches de réforme ne respectaient pas la réglementation de la Loi sur les produits alimentaires (P-29) en raison du dégagement entre le sol et la carcasse. Malgré tout, il reste l'enjeu des ressources humaines dans le secteur des viandes, car une infrastructure sous inspection nécessite d'avoir un vétérinaire sur le site d'abattage en tout temps et d'assurer sa sécurité. L'innovation engendre des craintes, mais tout est surmontable avec la volonté de tout un chacun. D'ici quelques semaines, lorsque le projet d'étude sera rendu disponible au grand public, les acteurs du milieu pourront analyser de potentielles pistes de solution afin de solidifier la filière des viandes. Présentement, notre territoire est desservi par le Groupe ADEL à Luceville et il est important de soutenir son offre de services. Est-ce qu'un promoteur va lever la main pour desservir les actuels et futurs producteurs de volailles? L'avenir nous le dira, mais en attendant il faut oser rêver pour définir l'avenir de l'agriculture bas-laurentienne.

Effarouchement des oiseaux migrateurs

Le service d'effarouchement a été offert gratuitement aux producteurs durant quatre semaines, soit du 25 avril au 25 mai. Sept effaroucheurs ont patrouillé les secteurs les plus vulnérables du territoire de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent. Les oies semblent avoir privilégié les secteurs du Kamouraska, de Rivière-du-Loup, de Cacouna-L'Isle-Verte et de Saint-Éloi où on les retrouvait en plus grand nombre. Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Soutien individuel aux producteurs

La Fédération régionale a soutenu plusieurs producteurs aux prises avec des problèmes de diverses natures. Voici quelques dossiers qui ont été traités :

- Agrotourisme
- Cohabitation
- Cours d'eau
- Fiscalité foncière agricole
- Normes et réglementation environnementales
- Puits municipaux
- Règlements municipaux
- CN – ponceaux et fossés
- Travaux du ministère des Transports





Services offerts aux producteurs et productrices



Services de proximité

Afin de poursuivre son engagement à offrir des services de proximité, la Fédération régionale maintient deux bureaux sur le territoire, l'un à La Pocatière et l'autre à Saint-Antonin, en plus du siège social à Rimouski. Ceci lui permet de mieux répondre aux besoins des producteurs.

Centre d'emploi agricole

Pour l'année 2022-2023, votre centre d'emploi agricole a poursuivi et maintenu son apport pour mettre en place les moyens et les actions nécessaires afin d'offrir à l'ensemble des employeurs agricoles un service de recrutement, de sélection et de placement de main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée. De plus, le CEABSL a poursuivi ses stratégies de recrutement et s'est assuré de promouvoir les emplois du secteur agricole afin de répondre à deux enjeux majeurs : la rareté de la main-d'œuvre et le roulement du personnel.

En juin 2023, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent procédait au renouvellement de l'entente avec la direction régionale de Service-Québec pour les activités du Centre d'emploi agricole du Bas-Saint-Laurent (CEABSL) jusqu'au 30 juin 2024.

Afin de favoriser le recrutement et le dépistage de nouvelles clientèles admissibles, le CEABSL a déployé certaines actions, dont :

- Utiliser régulièrement les sites Internet de placements en ligne suivants : placement.emploiquebec.net, emploiaagricole.com et www.jobillico.com;
- Maintenir l'invitation et la sollicitation auprès de la collectivité agricole et des syndicats affiliés à la Fédération régionale à utiliser les services du CEABSL;

- Participer aux rencontres mensuelles d'AGRIcarrières qui permettent l'échange et la discussion entre les responsables des centres d'emploi agricole sur différents sujets touchant la promotion, la valorisation des métiers agricoles et les enjeux du secteur;
- Poursuivre les travaux et l'accompagnement dans le cadre du projet FermEmploi, AgriEmploi et Agrifrancisation;
- Participer à une table de travail provincial visant la conception d'outils RH permettant aux employeurs agricoles d'être mieux outiller en termes de pratiques en RH;
- Rédaction de rapports trimestriellement pour Service-Québec et AGRI-Carières;
- Réalisation d'entrevues et de suivis auprès des employeurs et des candidatures reçues.

Au niveau des statistiques de placement pour 2022-2023, 22 postes ont été pourvus.

Main-d'œuvre étrangère

L'embauche d'un travailleur étranger temporaire (TET) a été, pour cent-vingt (120) entreprises agricoles que le CEABSL a desservies, la solution au manque criant de main-d'œuvre locale. En effet, le CEABSL a traité 446 demandes de main-d'œuvre étrangère. En se comparant à l'an dernier, c'est une hausse de 11 % des dossiers analysés et traités et un accroissement de 4 % du nombre d'entreprises desservies. Nous prévoyons encore une progression des demandes au cours de la prochaine année car la situation de la pénurie de main-d'œuvre se poursuivra pour plusieurs années encore.

Collectif en formation agricole

Un des axes d'intervention du Collectif en formation agricole Bas-Saint-Laurent (CFABSL) est d'identifier les besoins en formation des producteurs agricoles, de leur relèver et de leur main-d'œuvre. Le CFABSL est présent et à l'écoute des demandes constatées par des partenaires « terrains » et des producteurs eux-mêmes. Il s'associe à la Fédération régionale afin de rencontrer et de consulter les agriculteurs. Le CFABSL est constamment en relation avec les maisons d'enseignement, les syndicats locaux et groupes spécialisés du territoire ainsi qu'avec les autres collectifs en formation agricole, afin d'être à l'affût de tout nouveaux besoins. Ces contacts privilégiés lui permettent une assistance lors d'événements organisés par les producteurs.

De plus, le CFABSL déploie un ensemble de stratégies afin de publiciser l'offre de formation dont une présence dans les journaux de la région ainsi que dans les différents bulletins d'organismes agroalimentaires. Les résultats de l'année sont remarquables puisqu'il y a eu 16 formations au total avec plus de 35 groupes recensés. La considération des enseignements proposés par Lactanet et celles dans le cadre du projet d'agriculture en herbe a entraîné une augmentation majeure du nombre de participants. Le secteur acéricole demeure très actif. De nouvelles formations (ex. : Engrais verts, Greffage de tomate...) émergent de plus en plus.

Bilan

Formations 2022-2023 *	Nombre de participants
Engrais verts	25
Production de sirop d'érable biologique : démarche de certification et méthode de production	12
Fabrication de produits d'érable	17
Jeunes bergers	24
Univers des caractéristiques de saveur du sirop d'érable en grands contenants	19
Les secrets du lait payant	21
L'histoire derrière votre inventaire de génisses	28
Multiplication des arbres fruitiers : technique de greffage	8
Greffage de tomate	8
Jeunes trayeurs	22
Contrôleurs routiers	79
Initiation à la tonte	9
Lactanet : Les secrets du lait payant	12
Lactanet : Un test de gras plus rentable, c'est possible ?	19
Jeunes mécaniciens	52
FIAT	6
Total	361

* Pour l'année débutant le 1^{er} juillet 2022 et se terminant le 30 juin 2023.



LE PORTAIL DE LA FORMATION AGRICOLE

Pour tout savoir sur les nouvelles formations
uplus.upa.qc.ca



Aimez la page Facebook du CFABSL afin de



Prévention, santé et sécurité

Mutuelle de prévention

Pour les années 2022-2023, le nombre de membres de la Mutuelle de prévention au Bas-Saint-Laurent atteignait trente-trois (33) adhérents. En cours d'année, chacun a bénéficié d'un suivi de leurs installations, d'une mise à jour annuelle de leur programme de prévention en milieu de travail ainsi que des privilèges liés à leur adhésion dont une diminution de leur cotisation à la CNESST. Grâce à la mutuelle, les employés reconnaissent l'engagement de l'employeur en matière de santé et sécurité.

D'ici la fin de l'année 2023, des visites de type Prévention+ se feront. Ces visites ont pour but de présenter les services et les avantages qu'offre la Mutuelle de prévention. Elles permettent de faire la promotion de la Mutuelle auprès d'une clientèle ciblée.

Au courant des dernières années, les entreprises agricoles ont connu une hausse de leur masse salariale. Ce faisant, les coûts de CNESST ont augmenté. La Mutuelle pourrait être devenue une avenue intéressante.

Les obligations en lien avec la gestion des entreprises ne cessent d'augmenter d'années en année. Les procédures à la suite d'un accident de travail sont loin d'être simples et intéressantes pour les gestionnaires, une manière pour se retrouver plus facilement est d'être membre d'une mutuelle de prévention.



Activité Sécurijour

En 2022-2023, une activité de prévention Sécurijour a été organisée sur le territoire bas-laurentien, plus précisément à Mont-Joli. Au total, 34 enfants âgés de 5 à 12 ans ont appris à reconnaître les dangers réels sur la ferme. Par le biais d'ateliers interactifs et amusants, ils ont aussi découvert les divers moyens dont ils disposent pour assurer leur propre sécurité et celle de leurs amis qui les visitent.

Présidente : Julie Gagnon

Coordonnateur : Ousmane Ndiaye, FUPABSL



Santé psychologique

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent assure la coordination du comité régional sur la santé psychologique. La prévention en santé psychologique agricole au Bas-Saint-Laurent base son action sur la collaboration de plusieurs acteurs dont : les centres de préventions du suicide du KRTB, le centre de crise et de prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent, le réseau de travailleurs de rang d'ACFA, Unoria, les MRC ainsi que la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et ses affiliés. Unoria est un partenaire majeur, considérant son soutien financier.

Les travailleurs de rang du Bas-Saint-Laurent :



Gabriel Roussel pour les MRC de Rimouski-Neigette, La Matanie, La Matapédia et La Mitis



Pierrette Dion pour les MRC de Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup et des Basques

Cette année, les principales réalisations du comité sont :

- La recherche de nouvelles sources de financement pour la mise en œuvre du plan d'action régional;
- Le renouvellement de la participation d'Unoria comme partenaire majeur;
- La loterie de financement pour le service de travailleurs de rang en collaboration avec ACFA, Unoria et les commanditaires des prix. (Cabanon Donado, BMR Rimouski, Division machinerie Unoria Coopérative, Équipements Agricoles C.P.R. Ltée, Coop de Saint-Fabien, John Deere/JLD-Laguë et Ameublement Tanguay);
- La production d'un InfoSanté psychologique régional ;
- La conférence de presse pour le lancement de la loterie.

En 2022, les travailleurs de rang ont rencontré 78 nouveaux clients et ont réalisé 406 interventions auprès d'anciens et de nouveaux clients. Depuis le début du service en 2020, les travailleurs de rang ont aidé et soutenu 220 clients au Bas-Saint-Laurent. La proportion d'hommes a connu une hausse significative passant de 49 % à 68 %. Le demandeur demeure principalement du secteur laitier suivi des secteurs ovins et bovins. On remarque aussi une augmentation des demandes pour les autres secteurs de production. Les principaux motifs d'intervention par ordre d'importance sont :



- Conflits parents/relève ;
- Problématique/besoins au niveau relationnel (communication) ;
- Problèmes de stress/anxiété/insomnie ;
- Surcharge de travail ;
- Séparation/divorce ;
- Changement de production, encan, vente ;
- Diagnostic de troubles mentaux ;
- Événement dramatique.

Paramètres	2022	2021	2020
Clients (Nombre)	78	61	81
Interventions (Nombre)	406	261	322
Ration Homme/Femme (%)	68 %/32 %	49 %/51 %	67 %/33 %
Production client			
Lait	52 %	61 %	65 %
Ovins	12 %	10 %	8 %
Bovins	9 %	15 %	8 %
Autres	27 %	14 %	19 %
Provenance de la demande			
Client lui-même	31 %	51 %	45 %
Famille	10 %	10 %	21 %
Intervenant agricole	29 %	20 %	14 %
Autres	30 %	19 %	20 %

Service de comptabilité et de fiscalité

Le Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération régionale ainsi que celui de SCF Conseils Bas-Saint-Laurent Inc. ont eu à relever de grands défis au cours de la dernière année. Le manque de main-d'œuvre et l'augmentation des demandes de services sont en cause. S'ajoute à ceci la restructuration amorcée dans le but de consolider les services.

C'est dans cet ordre d'idée que plusieurs processus ont été revus au cours de l'année 2021-2022. Certains nouveaux procédés ont été amorcés, mais seront pleinement utilisés dans les mois à venir. En collaboration avec le réseau des SCF Conseils, notre personnel bénéficie de formation continue, ce qui encourage le développement des compétences. C'est là un gage de compétitivité pour l'entreprise.

Producteurs agricoles et forestiers, vous pouvez confier en toute tranquillité votre dossier d'entreprise à notre équipe de professionnels. Soyez assurés qu'ils sont à l'affût de toutes les nouveautés et de tous les changements en comptabilité, fiscalité, gestion agricole et dans les programmes destinés à l'agriculture et à la forêt.

Notre expertise comprend la tenue de livres, la réorganisation, l'acquisition, le redressement, l'évaluation et le transfert d'entreprises. Il est aussi possible pour nous d'effectuer la transmission de vos données liées aux programmes Agri et à la paie. Quant aux demandes de crédits d'impôt, aux rapports sur les taxes à la consommation et aux autres rapports gouvernementaux, un soutien personnalisé est disponible. Le Service de comptabilité et de fiscalité allie expérience et dynamisme grâce à la composition de son équipe diversifiée. Cette dernière est épaulée par le réseau des SCF Conseils qui se compose de fiscalistes, de comptables, de techniciens, de secrétaires et de commis.

Nous ne ménages aucun effort pour nous assurer de couvrir l'ensemble du territoire par l'entremise de nos bureaux localisés à Rimouski, Saint-Antonin et La Pocatière. Il y a aussi quelques bureaux satellites ponctuels au besoin.



UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
*Service de comptabilité
et de fiscalité
Bas-Saint-Laurent*

Vous voulez...

- Connaître votre coût de production?
- Évaluer la rentabilité de projets futurs?
- Établir la faisabilité du transfert de votre entreprise?

**SERVICES-CONSEILS
EN GESTION**

Des agroéconomistes disponibles pour vous aider à atteindre vos objectifs!









La majorité des services-conseils en gestion sont admissibles à une subvention administrée par le Réseau Agriconseils

Informez-vous :
1 800 463-8001 / 418 725-2424



Comment réaliser mon transfert

LE PROCESSUS D'UN TRANSFERT AVEC
LE SERVICE DE COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ

-  Décision du propriétaire d'entamer la réflexion et les démarches
-  Évaluation de la juste valeur marchande et diagnostic global d'entreprise
-  Présentation du diagnostic global au propriétaire et à la relève 
-  Rencontre pour établir le plan de transfert 
-  Préparation des instructions fiscales et des budgets prévisionnels 
-  Rencontre multidisciplinaire pour présentation des instructions et des budgets 
-  Suivi avec le conseiller financier pour obtention du financement
-  Envoi des instructions fiscales au notaire
-  Optionnel : Plan de suivi annuel sur 5 ans suite au transfert

G : Conseiller en gestion
F : Fiscaliste
M : Rencontre multidisciplinaire

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Service de comptabilité
et de fiscalité
Bas-Saint-Laurent



Activités des syndicats locaux



Syndicat de l'UPA de Kamouraska (371 fermes)

Réunions :

- 2 rencontres du conseil d'administration (12 décembre 2022 et 14 avril 2023)
- Un rassemblement des membres – Portes ouvertes à Les petits régals des bois (9 octobre 2022)

Activités :

- Accueil des nouveaux producteurs
- Tournée de la ministre Marie-Claude Bibeau (27 août 2022)
- Marche citoyenne pour le programme de médecine vétérinaire (11 septembre 2022)
- Rencontre des candidats aux élections provinciales avec les syndicats de L'Islet et MRC de Montmagny (22 septembre 2022)
- Rencontre du député élu, Mathieu Rivest sur le régime transitoire (25 octobre 2022)
- Projet *Conciliation travail-famille* des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Rencontre du ministre André Lamontagne et député Mathieu Rivest (13 avril 2023)
- Journée des métiers de l'École Sacré-Cœur de La Pocatière (5 mai 2023)
- Rencontre du conseil des maires (10 mai 2023)
- Suivi des actions du PDZA
- Vente de billets Au cœur de l'agriculture d'ici pour les travailleurs de rang

Appuis :

- Santé psychologique – Travailleurs de rang
- Création de la place du marché sur le site de l'exposition agricole de Saint-Pascal
- Gala reconnaissance *Coup de cœur* Bas-Saint-Laurent (18 février 2023) – Catégorie *Démarrage d'entreprise*
- Agroleader pour cohorte en développement durable
- Centre de développement bioalimentaire du Québec
- Table de concertation bioalimentaire BSL
- SADC du Kamouraska
- Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation
- Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet

Syndicat de l'UPA des Basques (180 fermes)

Réunions :

- 4 rencontres du conseil d'administration (27 septembre 2022, 23 février, 20 avril et 26 juillet 2023)
- Rassemblement des membres le 30 avril 2023

Activités :

- Vente de billets Au cœur de l'agriculture d'ici pour les travailleurs de rang
- Comité de suivi du PDZA
- Rencontre des candidats aux élections provinciales
- Comité sectoriel de l'eau
- Organisme de bassin versant de la rivière Centrale
- Atelier de transformation agroalimentaire des Basques

Appuis :

- Santé psychologique – Travailleuses de rang
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- Gala Coup de cœur des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent (18 février 2023) pour Relève agricole féminine
- Étude des coûts de collecte des plastiques agricoles
- Visites de 3 fermes par l'École L'italien de Trois-Pistoles
- Achat et distribution aux producteurs des pancartes Accès interdit aux quads et motoneiges pour protéger les terres agricoles et forestières
- Sécurijour 2023

Syndicat de l'UPA de La Matanie (108 fermes)

Réunions :

- Conseil d'administration (2 rencontres) : 26 octobre 2022 et 23 mars 2023
- Rassemblement des producteurs
- Rencontre MRC de La Matanie

Activités :

- Suivi des actions de la « Stratégie locale de développement » du secteur agricole de la MRC
- Accueil des nouveaux producteurs
- Vente de billets Au cœur de l'agriculture d'ici pour les travailleurs de rang

Appuis :

- CREA Bas-Saint-Laurent
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Étude du coût de collecte des plastiques agricoles
- Sécurijour au CFP de Mont-Joli-Mitis
- Projet « Agriculture en herbe »
- Démarche d'appui marché public de la Matanie

Syndicat de l'UPA de La Matapédia (199 fermes)

Réunions :

- Conseil d'administration (5 rencontres) : 2 octobre 2022, 17 novembre 2022, 15 décembre 2022, 16 février 2023 et 23 mars 2023
- Rassemblement des membres le 13 avril 2023

Activités :

- Participation au projet « Folle avoine » avec le CEROM.
- Suivi dossier « Plan régional Zone humide et hydrique »
- Suivi projet « Plantes envahissantes » avec OBVMR
- Participation aux rencontres et projets agricoles de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche
- Rencontre des jeunes de l'école de Val-Brillant avec le jeu Kasscrout
- Suivi au projet « Mobilisation syndicale »
- Pique-nique Holstein à la ferme JM Valley
- Vente de billets Au cœur de l'agriculture d'ici pour les travailleurs de rang

Appuis :

- Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche.
- Santé psychologique agricole
- Projet « Éveil au monde bioalimentaire » avec Audrey Hamel
- Semaine Matapédienne.
- Brunch Champêtre de Val-Brillant à la ferme Sirois
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Comité de développement de la production laitière dans la Matapédia
- Projet « Agriculture en herbe »
- Projet « Démarrage d'entreprise avicole »
- Projet « Récupération des plastiques de ferme »

Syndicat de l'UPA de La Mitis (233 fermes)

Réunions :

- Rassemblement : 25 février activité à la patinoire extérieure de Saint-Gabriel
- Conseil d'administration (6 rencontres) : 12 octobre, 16 novembre 2022, 10 janvier, 8 février, 13 mars et 11 avril 2023

Activités :

- Participation au comité « Haies Brise-vent » de la MRC.
- Suivi dossier « Plan régional Zone humide et hydrique »
- Révision PDZA
- Travail en concertation avec l'agent de développement agroalimentaire de la MRC
- Rencontre dirigeant de l'Abattoir de Luceville
- Suivi dossier piste VTT Ste-Luce et Ste-Flavie
- Suivi au projet « Mobilisation syndicale et accueil des nouveaux producteurs »
- Participation SADC
- Rencontre des étudiants au DEP agricole du CFP Mont-Joli-Mitis
- Participation comité « Métis en affaire » de la MRC
- Dossier « Fauche d'entretien et accès aux terres » avec la MRC
- Rencontre avec M. Pascal Bérubé, député
- Vente de billets *Au cœur de l'agriculture d'ici* pour les travailleurs de rang

Appuis :

- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- Santé psychologique Bas-Saint-Laurent
- Projet « Service de développement durable de l'agriculture de la Ferme-École »
- Formation « Agriculture en herbe »
- Filière « Innolin »
- Patinoire Saint-Gabriel
- Travailleur de rang Bas-Saint-Laurent
- Projet « Marché public » de Promotion Saint-Gabriel
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Projet « Incubateur d'entreprises du Bas-Saint-Laurent »
- Gala reconnaissance « Coup de cœur » des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent
- Projet « Fromagerie Saint-Gabriel »
- Projet « Récupération des plastiques de ferme »
- Étudiants du CFP de Mont-Joli-Mitis pour un voyage d'études en France
- Parc thématique agricole municipalité de Sainte-Flavie
- Caravan des producteurs de la Mitis
- Marché public Les Hauteurs
- Ferme Christian Nadeau pour sinistre incendie

Syndicat de l'UPA de la MRC de Rivière-du-Loup (255 fermes)

Réunions :

- 3 rencontres du conseil d'administration (15 décembre 2022, 11 janvier 2023 et 27 avril 2023)
- Un rassemblement des membres - brunch familial Invitation spéciale aux bénévoles des Portes ouvertes du 21 août 2022

Activités :

- Tenue d'une journée Portes ouvertes à la Distillerie Fils du Roy de Saint-Arsène (21 août 2022)
- Réalisation du projet 100° – 36 visites de producteurs agricoles dans 8 CPE pour faire connaître l'agriculture (productions maraîchère, ovine, apicole, bovine, laitière et acéricole plus des produits)
- Formation sur la sécurité routière par des contrôleurs routiers à Saint-Arsène (24 février 2023)
- Vente de billets *Au cœur de l'agriculture d'ici* pour les travailleurs de rang

Appuis :

- CRÉA du Bas-Saint-Laurent
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Santé psychologique – Travailleurs de rang
- Tournoi de ballon de glace de Saint-Cyprien (novembre 2022)
- Gala *Coup de cœur* des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent (18 février 2023)
- Expo-Génisses du Cercle des Jeunes ruraux de L'Isle-Verte (28 mai 2023)

Syndicat de l'UPA de Rimouski-Neigette (214 fermes)

Réunions :

- Conseil d'administration (4 rencontres) : 22 septembre et 15 décembre 2022, 2 mars et 20 avril 2023
- Grand rassemblement du Syndicat : 26 mars 2023

Activités :

- Soutien au comité de « Valorisation » du Syndicat dans la réalisation de ses activités
- Vente de billets Au cœur de l'agriculture d'ici pour les travailleurs de rang
- Suivi de dossier de PDZA de la MRC Rimouski-Neigette
- Suivi des actions du « Plan de développement de la zone agricole » de la MRC
- Rencontre avec la MRC de Rimouski-Neigette
- Camp de jour de Rimouski avec le jeu Kasscrout

Appuis :

- « Gala coup de cœur » des Agricultrices
- Formation contrôleurs routiers
- Projet expérimental de chanvre
- Marché public
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- CREA du Bas Saint-Laurent
- Projet « AgroTech »
- Fond de santé psychologique en agriculture
- Projet « Agriculture en herbe »
- Projet « Incubateur » de la TCBBSL
- Étude du coût de collecte des plastiques agricoles
- Étudiants du CFP de Mont-Joli-Mitis pour un voyage d'études en France
- Sécurijour au CFP de Mont-Joli-Mitis
- Expo agricole de Rimouski

Syndicat de l'UPA de Témiscouata (392 fermes)

Réunions :

- 3 rencontres du conseil d'administration (20 octobre 2022, 9 décembre 2022 et 28 juin 2023)
- Un rassemblement des membres (26 février 2023)

Activités :

- Demandes de reboisement
- Vente de billets *Au cœur de l'agriculture d'ici* pour les travailleurs de rang
- Récupération de plastiques agricoles
- Comité sur la remise en culture des terres agricoles dévalorisées
- Suivi de la révision du PDZA

Appuis :

- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- Santé psychologique – Travailleuses de rang
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Gala Découvertes de la Chambre de commerce du Témiscouata (5 novembre 2022)
- Étude sur les coûts de la collecte des plastiques agricoles
- Gala *Coup de cœur* des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent dans la catégorie *Agricultrice accomplie* (18 février 2023)
- Reconnaissance des administrateurs sortants lors du rassemblement des membres
- Soutien au projet AGROLEADER par le remboursement d'une partie des coûts d'inscription au producteur
- Sécurijour 2023



Activités des groupes spécialisés



Agricultrices du Bas-Saint-Laurent

Pour notre organisation, l'année 2022-2023 a débuté avec la continuité du projet financé par le ministère de la famille. Un sondage a alors été envoyé à tous les producteurs et productrices de la région pour être en mesure de recenser les problématiques vécues par leur famille en matière de conciliation travail-famille. C'est plus de 150 répondants qui nous ont permis de les cibler. Une analyse a été effectuée par un consultant et ceci a permis d'élaborer un rapport qui nous servira pour la prochaine étape. En parallèle, des rencontres avec des organismes pouvant être sensibles à ce sujet ont été menées dans certaines MRC. Le travail s'est continué pendant l'année et le rapport a été déposé en décembre. Nous poursuivons donc le travail malgré la fin du financement.

Le *Gala Agricultrices du Québec* était aussi de retour. C'est à Chicoutimi que notre candidate régionale, M^{me} Nathalie Lemieux, était en nomination dans les nouvelles catégories : Dimension E qui souligne les femmes entrepreneures et Perceptive +, qui souligne l'implication des femmes dans toutes les sphères de leur vie. Nous avons aussi 2 candidates de la région du Bas-Saint-Laurent pour le prix *Clin d'œil à la relève*, qui permettait de souligner des projets menés par celles-ci. Ce prix était sujet au vote du public.

En novembre, nous avons tenu la première édition de notre événement automnal. Une conférence de la très colorée M^{me} Marthe Laverdière a été offerte aux membres et aussi aux non-membres. Une belle activité qui a permis à plus de 60 personnes de rire et réseauter. Un cocktail et des petites bouchées attendaient les invités à la fin de la journée.

Notre *Gala Coup de cœur* Bas-Saint-Laurent était aussi de retour, et ce, avec une nouvelle formule. C'est plus de 150 personnes qui ont assisté à notre événement annuel qui se tenait en février à Saint-Fabien. Un candidat de chacune des MRC était souligné dans 8 catégories différentes. Un bel événement qui permet de souligner le travail de gens d'exception!

Les membres du conseil d'administration se sont réunis 2 fois en présentiel et plusieurs rencontres virtuelles ont eu lieu pour des comités de travail.

Présidente : Jessie Rioux, Saint-Clément

Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent

L'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) œuvre quotidiennement à l'amélioration des conditions d'établissement et de transfert en agriculture des moins de 40 ans. L'organisme a pour but de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres.

Au 31 juillet 2023, l'ARABSL a terminé son année avec 207 membres, soit la troisième région possédant le plus haut membership provincial. La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) dénombre 2 031 relèves réparties en 13 groupes. L'ARABSL est structurée de groupes locaux, correspondant aux territoires des MRC de la région, qu'elle soutient activement dans l'organisation d'activités sociales et de formations.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 10 février 2023 à Rimouski. Les membres ont élu M. Cédric St-Pierre à titre de président pour la prochaine année. Cette activité a permis aux groupes locaux d'apporter leurs résolutions sur des enjeux importants, en plus de rencontrer un représentant de la FRAQ qui a présenté l'évolution des dossiers provinciaux. Puis, le 4 mars 2023, une délégation de 7 élus a participé à l'assemblée générale annuelle de la FRAQ tenue à Rivière-du-Loup afin de représenter le territoire, défendre ses résolutions et se positionner sur celles présentées par les autres régions.

La 2^e édition du Rendez-vous des décideurs de la FRAQ s'est tenue à L'Avenir (Centre du Québec), le 20 octobre 2022, sous le thème « Réfléchir, apprendre et débattre sur les enjeux de l'heure ». Trois formations étaient accessibles aux participants :

Mobiliser et communiquer efficacement sur les réseaux sociaux;

Se préparer à une entrevue médiatique;

Rencontrer un élu afin de présenter les enjeux de la relève.

Aussi, le 28 novembre 2022, la plateforme de revendications fut lancée officiellement. Cette dernière est un outil de vulgarisation des différents mandats que les membres confient à leur fédération afin de répondre à leurs aspirations en améliorant les conditions d'établissement en agriculture, en valorisant la profession d'agriculteur, en formant et en informant ses membres. Divisé en cinq grandes thématiques, ce document sera évolutif et mis à jour chaque année suivant les résolutions adoptées lors du congrès annuel.

Aussi, il est important de mentionner que tout membre, une fois par année, peut se faire rembourser jusqu'à 50 % des frais d'une formation de son choix. Investir dans la formation, c'est aussi ça le mandat de l'ARABSL.

Président : Cédric St-Pierre, Saint-Valérien

Secrétaire : Yan Gosselin, FUPABSL



Les Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 11 avril 2023 au Quality Inn & Suite de Mont-Joli
- Conseil d'administration (11 rencontres) : 13 septembre, 13 octobre, 21 octobre, 27 octobre, 7 décembre 2022 ; 26 janvier, 22 mars, 11 avril, 1^{er} juin, 6 juillet et 20 juillet 2023
- Accueil du CA des ÉPQ au Bas-Saint-Laurent le 14 septembre 2022
- Assemblée exceptionnelle le 24 octobre 2022
- Semi annuelle des ÉPQ 10 et 11 novembre 2022
- Assemblée générale annuelle des ÉPQ : 8 et 9 juin 2023

Principaux dossiers :

- Relations gouvernementales
- Mise en marché (capacité d'abattage et rabais de 40 \$/100 kg)
- Négociation de la convention de « Mise en marché »
- Planification stratégique des ÉPQ
- Établissement zone sanitaire pour la SRRP Bas-Saint-Laurent
- Projet « Géolisier »
- Projet « Biosécurité » avec les ÉPQ
- Activités de promotion générique et commandite de viande de porc (soutien aux *Cuisines collectives*)

Activités :

- Participation au comité Mise en marché provincial
- Participation au comité provincial sur le SGRM
- Participation aux audiences de la RMAAQ
- Rencontre de M. Adrien Pitre, administrateur chez Sollio

Président : Étienne Migneault, Saint-Donat

Secrétaire : Marc Tétreault, FUPABSL

Les Producteurs de grains de l'Est du Québec

Réunions

- Assemblée générale annuelle : 1^{er} mars 2023 ;
- Conseil d'administration (6 rencontres) : 4 août 2022, 22 novembre 2022, 13 février 2023, 27 février 2023, 1^{er} mars 2023 et 10 mai 2023

Principaux dossiers

- Suivi du marché des grains en région
- État des cultures en région
- Développement des cultures émergentes
- Analyse des forces et faiblesses du secteur des grains de la région en lien avec différents aspects (climat, sols, proximité des marchés, potentiel de diversification, les besoins en recherche, etc.)
- Pression auprès du MAPAQ et de la FADQ pour mettre en place un programme complémentaire à l'ASRA tenant davantage compte des réalités régionales de coût de production

Activités

- Participation à l'assemblée générale annuelle des Producteurs de grains du Québec [30 et 31 mars 2023]
- Développement d'un site web non transactionnel permettant aux producteurs et acheteurs d'afficher leurs offres et demandes respectives de grains de spécialité [Babillard électronique des offres et demandes de grains de spécialité du Québec]
- Organisation de la 9^e édition du Colloque Céréales qui se déroulera le 18 janvier 2024 à Rivière-du-Loup et en webdiffusion en salle dans différentes régions du Québec
- Participation à la journée provinciale des syndicats affiliés organisée par les Producteurs de grains du Québec à Drummondville le 12 novembre 2022

Président : Francis Caouette, Saint-Tharcisius

Secrétaire : Éric Pagé, FUPABSL

Les Producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 7 mars 2023 à Rimouski
- Conseil d'administration (9 réunions): 3 août 2022, 7 octobre 2022, 27 octobre 2022, 9 novembre 2022, 19 décembre 2022, 16 février 2023, 7 mars 2023, 17 avril 2023 et 24 juillet 2023
- Journées de réflexion des Producteurs de lait du Québec (PLQ) : 16 et 17 novembre 2022 à Saint-Hyacinthe
- Assemblée générale annuelle des PLQ : 19 et 20 avril 2023 à Saint-Hyacinthe

Principaux dossiers :

- Rapports du Comité canadien des approvisionnements du lait et des ententes nationales
- Mise à jour sur la production et le marché
- Situation des approvisionnements
- Commandites de dégustations de vins et fromages : Club optimiste de Saint-Pascal – 1^{er} octobre 2022, dégustation sous forme de boîte à emporter et Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski – 18 novembre 2022 en présentiel
- Coût de production et prix du lait
- Plan d'action en développement durable

Activités :

- Tournée d'information et de consultation 2023 : 16 janvier (Rivière-du-Loup), 20 janvier (Saint-Jean-de-Dieu), 23 janvier (Dégelis), 24 janvier (Saint-Pascal), 30 janvier (Rimouski), 31 janvier (Amqui), 1^{er} février (Matane), 2 février (Sainte-Flavie), 6 février (réunion virtuelle). Lors de ces rencontres, les dossiers abordés sont : bilan de l'année laitière, financement des PLQ, capacité de transformation des solides non gras et planification stratégique
- Session de formation pour les nouveaux producteurs : 7 décembre 2022 (Rivière-du-Loup), 8 décembre 2022 (Rimouski) et 14 avril 2023 (Rivière-du-Loup). L'objectif de cette formation est de bien faire comprendre aux jeunes de la relève les fondements de la gestion de l'offre et de la mise en marché collective du lait

Président : Gabriel Belzile, Saint-Clément

Secrétaire : Éric Pagé, FUPABSL



Producteurs et productrices acéricoles du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 7 octobre 2022 à Rivière-du-Loup
- Rencontre d'accueil et d'information pour les nouveaux producteurs : 7 octobre 2022 à Rivière-du-Loup
- Conseil d'administration : 8 rencontres dont 5 à distance et 3 en salle
- Réunions d'information : 7 février à Rivière-du-Loup, 8 février à Mont-Joli et 14 février 2023 à New-Richmond
- Assemblée semi-annuelle des PPAQ : 9 et 10 novembre 2022 à Lévis
- Assemblée générale annuelle des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) : 31 mai et 1^{er} juin 2023 à Drummondville.

Principaux dossiers :

- Suivi de l'émission de contingent de 2021
- Plan directeur ministériel pour le développement de l'acériculture en terres publiques
- Normes et modalités d'entaillage en terres publiques et tarification
- Récolte 2023, classement du sirop
- Demandes d'information sur les contingents (démarrage, croissance et relève)

Activités :

- Collecte et compilation des informations pour le sondage sur l'avancement de la récolte 2023
- Participation aux rencontres des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie
- Participation aux rencontres du conseil d'administration du Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est
- Participation aux rencontres du conseil d'administration du Créneau d'excellence acéricole Bas-Saint-Laurent-Chaudière-Appalaches
- Participation aux rencontres du conseil d'administration de la FUPABSL
- Entrevues avec les médias sur les enjeux de l'acériculture régionale et l'avancement de la récolte tout au long de la saison des sucres
- Programme régional de promotion générique

Président : Justin Plourde, Rivière-Bleue

Secrétaire : Mylène Gagnon, FUPABSL



Les Producteurs de bovins du Bas-Saint-Laurent

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 15 février 2023 simultanément à Mont-Joli et à Rivière-du-Loup
- Conseil d'administration (7 rencontres) : 15 septembre et 15 novembre 2022 ; 24 janvier, 15 février, 24 mars, 10 mai et 15 juin 2023
- Conseil exécutif (Zoom) : 12 septembre 2022
- Assemblée générale annuelle des PBQ : 28 et 29 mars 2023

Principaux dossiers

- Coopérative Encans Animaux BSL du Bic, encan spécialisé numérique
- Récupération des plastiques de fermes
- Projet « Cohorte en production bovine »
- Dossier inflation

Activités :

- Projet « Éveil du monde bioalimentaire »
- Rencontre des candidats aux élections et des députés de l'Assemblée nationale
- Colloque « Industrie bovine »

Président : Daniel Reichenbach, Sant-Ulric

Secrétaire : Marc Tétreault, FUPABSL



Le Syndicat des Producteurs d'ovins du Bas-Saint-Laurent

Réunions :

- Assemblée générale annuelle : 21 octobre 2022 au Parc du Mont Saint-Mathieu
- Conseil d'administration (6 rencontres) : 12 août 2022 (visioconférence), 26 septembre 2022 (en présentiel), 14 novembre 2022 (en présentiel), 13 décembre 2022 (en présentiel), 14 mars 2023 (en présentiel), 9 mai 2023 (visioconférence) et 10 mai 2023 (en présentiel)
- Assemblée générale annuelle des Éleveurs d'ovins du Québec : 24 et 25 novembre 2022 au Centre de Congrès de Saint-Hyacinthe
- Plusieurs rencontres de travail : soit avec le « Développement de la filière ovine de l'Est-du-Québec », soit dans le cadre de la préparation de l'activité sociale du Syndicat

Principaux dossiers :

- Agence de vente des agneaux lourds, prix de l'agneau, informations sur les marchés
- Plusieurs représentations dans le dossier inflation.
- Rencontre filière avec la CSPAQ
- Adhésion au CREA
- Adhésion à la Table de concertation bioalimentaire du BSL

Activités :

- Participation au « Développement de la filière ovine dans l'Est-du-Québec »
- Activité sociale — Formation du Syndicat
- Formation tonte de moutons
- Formation contrôleurs routiers
- Appui dossier santé psychologique
- Étude du coût de collecte des plastiques agricoles
- Appui de l'Expo agricole de la Matapédia
- Commandite à l'AGA de la Fédération régionale pour les 90 ans
- Tirages de deux prix de présence

Président : Alexandre Anctil, Saint-Mathieu-de-Rioux

Secrétaire : Ousmane Ndiaye, FUPABSL

Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent

Porte-parole des propriétaires forestiers depuis 65 ans, le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent (SPFBSL) travaille toujours dans l'optique de chercher de nouveaux marchés, d'améliorer les prix, mais aussi de faire reconnaître l'importance de la forêt privée et son implication dans les intérêts socioéconomiques et environnementaux, autant auprès de nos élus que de la population en général. Il regroupe, à ce jour, environ 9 000 propriétaires de boisés privés sur le territoire bas-laurentien (MRC de La Matanie, La Matapédia, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata ainsi qu'une partie de la MRC Avignon).

Mise en marché – En 2022, année de présentation du plan quinquennal à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), l'inflation s'est fait ressentir, le ralentissement du secteur immobilier et les dégâts laissés par la tempête de décembre causant énormément de chablis, au Bas-Saint-Laurent comme partout ailleurs au Québec, ont donné le ton aux marchés du bois d'œuvre. Les producteurs forestiers de la forêt privée ont tout de même pu prendre leur place dans l'industrie fragilisée en livrant un volume de bois, toutes essences confondues, de 1 210 000 mcs sur un objectif de 1 500 000 mcs versus une possibilité forestière de 1 945 000 mcs. Il s'agit donc d'une diminution de 8,6 % par rapport à l'an dernier. [En valeur monétaire, cela représente 96 525 140 \\$ comparativement à 91 238 921 \\$ en 2021.](#)

« Certes, nous avons connu une diminution en 2022 autant dans les bois à pâtes, papiers et panneaux que dans le sciage. On a toutefois pu constater que la valeur des bois vendus a augmenté en 2022, malgré une baisse de volume », explique le directeur général, M. Charles Edmond Landry.

Donc, malgré cette diminution des volumes dans les bois à pâtes, papiers et panneaux, la mobilisation dans les bois de sciage s'est accrue considérablement. L'augmentation du prix du bois de sciage et la récolte intensive causée par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) ont causé cette situation.

Biomasse – Les marchés dans la biomasse devraient se rétablir cette année. La reprise d'activités se pointe à l'horizon et la mise en marché du bois de sciage sur une base volontaire est favorable.

Bois de sciage – Le Syndicat a mis un volume de bois de sciage de 1 030 291 mcs en 2022 et continuera de livrer les volumes prévus aux divers contrats tout en défendant les intérêts de ses producteurs et propriétaires de boisés privés, notamment par l'entremise de la Cellule d'urgence bois de sciage résineux.

Usines de granules - Le SPFBSL a été approché pour livrer des volumes pour satisfaire les besoins des usines de Lebel Énergie à Cacouna, en construction actuellement, et du Groupe GDS à Lac-au-Saumon qui pour sa part est en période de rodage. Le Groupe GDS a débuté les opérations en 2022.

Cellule TBE - Le SPFBSL continue ses négociations voulant que les programmes se poursuivent puisque la TBE se propage en direction ouest du territoire. Rappelons qu'au Bas-Saint-Laurent, 10 500 ha ont été arrosés en 2022 en forêt privée. Au global, environ 27 100 hectares ont bénéficié de protection depuis 2018. En 2022, la superficie totale affectée au Bas-Saint-Laurent est de 338 526 ha, incluant la forêt publique. La majeure partie des défoliations sont qualifiées de légères.

« **La certification des bois, la hausse du prix du carburant** de même que **les budgets d'aménagement** qui ne répondent toujours pas aux besoins sont des enjeux prioritaires du SPFBSL. En terminant, je tiens à saluer les efforts soutenus de ses administrateurs, de ses employés et de tous, pour le travail accompli », conclut le président du SPFBSL, M. Maurice Veilleux.



La forêt privée aménagée, une richesse à partager, un atout pour la lutte aux changements climatiques

Président : Maurice Veilleux, Causapscal
Secrétaire : Charles Edmond Landry, SPFBSL

Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud

En Côte-du-Sud
LES FORESTIERS
prennent leur
AVENIR EN MAIN



Au service de plus de 3 000 propriétaires forestiers de la région, le **Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud** a travaillé en 2022 sur différents dossiers. Le plus important fut la préparation du projet de mise en marché collective pour le bois de sciage et déroulage. Ce projet a été soumis et adopté par les producteurs à l'assemblée générale spéciale du Plan conjoint tenue le 7 décembre 2022. Depuis, la demande d'approbation du Règlement sur l'Agence de vente a été soumise à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. La Régie tiendra une consultation sur cette demande les 7 et 8 novembre 2023. Ce projet ambitieux est nécessaire pour une répartition plus juste des profits générés dans la filière.

Pour imager la situation et à partir de données crédibles, le Syndicat a ramené à l'échelle d'un chargement de bois la rentabilité pour le producteur et celle pour le transformateur lesquelles sont présentées au tableau suivant :

RENTABILITÉ D'UN CHARGEMENT DE BOIS RONDS (moyenne 2022)		
	PRODUCTEURS	USINES
CONVERSION TABLE ROY	5,5 à 6 m ³ solides/MPMP ⁹	
VOLUME MESURÉ	8 MPMP (ou 45 m ³ solides)	
FACTEUR DE CONSOMMATION		3,64 m ³ solides/MPMP ¹⁰
VOLUME TRANSFORMÉ		12,4 MPMP
REVENUS BRUTS	4 700 \$	13 330 \$ ¹¹
REVENUS NETS	?	5 518 \$

Les producteurs réussissent-ils à rentabiliser leurs opérations ? La question se pose, sachant que les coûts associés à la récolte, au transport, à la construction de chemin, aux taxes foncières, au financement et à la régénération de la forêt (50 ans) sont aux frais des producteurs et doivent être soustraits des revenus bruts. On peut aussi s'interroger sur le fait que les bénéfices nets des usines soient supérieurs au prix payé au producteur pour un chargement.

Mise en Marché : En 2022, les producteurs de bois de la Côte-du-Sud ont mis en marché un peu plus de 580 000 m³ apparents ce qui représente une baisse de 7 % par rapport à 2021. La partie commercialisée par l'Agence de vente du bois de pâte a compté pour 21 % des quantités totales transigées, alors qu'une proportion de 79 % a été dirigée au sciage par les producteurs. Le tableau qui suit présente la quantité et la proportion relative de chaque groupe d'essences par rapport au total transigé en 2022 :

Groupe d'essences	Sciage (m ³ apparents)		Pâte (m ³ apparents)		Total (m ³ apparents)	
	Quantité	Proportion	Quantité	Proportion	Quantité	Proportion
Sapin-épinettes	409 486	70.58 %	0	0 %	409 486	70.58 %
Autres résineux	9 803	1.69 %	165	0.03 %	9 968	1.72 %
Peupliers	36 003	6.21 %	90 841	15.66 %	126 844	21.86 %
Feuillus durs	5 294	0.91 %	22 244	3.83 %	27 538	4.75 %
Biomasse	0	0 %	6 370	1.10 %	6 370	1.10 %
Total toutes essences	460 586	79.38 %	119 620	20.62 %	580 206	100,00 %

Président : Pierre Lemieux, Cap-Saint-Ignace

Personnel de la Fédération au 31 juillet 2023

Claire P. Beaulieu	Directrice du Centre de services de La Pocatière et directrice de la vie syndicale et des communications		
Gina Guy	Directrice des services financiers, techniques et informatiques		
Yan Gosselin	Directeur des services aux producteurs et du développement régional	Daniel Gaudreault	Technicien spécialisé en comptabilité et fiscalité
Linda Séguin	Adjointe à la direction	Sarah Genois-Gélinas	Conseillère en gestion agricole
Brigitte Bond	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité	Loubna Hammani	Secrétaire
Stéphanie Bourget	Secrétaire	Steeven Hudon	Technicien en comptabilité et fiscalité
Evelyne Castonguay	Adjointe administrative	Camylle Lajoie	Adjointe administrative
Guy Dionne	Conseiller administratif	Louise Langelier	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Chantale Dubé	Conseillère en vie syndicale et conseillère en aménagement, environnement et faune	Karine Leblanc	Secrétaire-réceptionniste
Vincent Dupont	Conseiller en vie syndicale et responsable de la Mutuelle de prévention	Sindy Lévesque	Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Mélanie Gagnon-Imbeault	Commis administrative	Lorraine Lizotte	Adjointe administrative
Mylène Gagnon	Conseillère en vie syndicale, conseillère en aménagement, agroenvironnement et commercialisation et secrétaire de groupes spécialisés	Jean-Luc Masson	Conseiller en gestion agricole
Micheline Garon	Conseillère en vie syndicale, secrétaire adjointe de groupes spécialisés et responsable informatique	Ousmane Ndiaye	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupe spécialisé
		Éric Pagé	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés
		Christine Pelletier-Proulx	Assistante-comptable
		Guylaine Proulx	Commis administrative
		Justine Lussier	Conseillère en vie syndicale et coordonnatrice du Centre d'emploi agricole
		Marc Tétreault	Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés

Informations complémentaires

Taux de membership des syndicats locaux et de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent au 31 juillet 2023

	Nombre de fermes	Fermes membres	
		Nombre	Taux (%)
Syndicat de l'UPA de Kamouraska	371	344	92,72
Syndicat de l'UPA de La Matanie	108	94	87,04
Syndicat de l'UPA de La Matapédia	199	168	84,42
Syndicat de l'UPA de La Mitis	233	213	91,42
Syndicat de l'UPA de la MRC de Rivière-du-Loup	255	224	87,84
Syndicat de l'UPA de Rimouski-Neigette	214	184	85,98
Syndicat de l'UPA de Témiscouata	392	348	88,78
Syndicat de l'UPA des Basques	180	159	88,78
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	1 952	1 734	88,83
<i>L'Union des producteurs agricoles</i>	28 534	25 698	90,06



Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
Mobiliser Concerter Rayonner






Mission de l'organisme

Favoriser la concertation des partenaires du secteur bioalimentaire afin d'identifier les enjeux déterminants, d'élaborer des solutions collectives et de mettre en place des projets structurants et mobilisateurs pour le développement et le rayonnement du Bas-Saint-Laurent bioalimentaire.

Quelques projets collectifs en cours

- Coordination du Plan régional de développement bioalimentaire (PRDB 2020-2025);
- Coordination de la campagne des marchés publics - J'aime mon marché.ca;
- Lancement de la 2e tournée Transférer sa ferme (automne 2023 et hiver 2024);
- Lancement de la deuxième cohorte et le recrutement de la troisième est en cours (Le Gerموir, parcours d'incubation);
- Campagne de promotion de la certification biologique auprès des consommateurs et producteurs.

Coordonnées de l'équipe

 <p>Mylène Blanchette, directrice générale ✉ a.concertation@tcbbbsl.org ☎ 418 723-4626</p>	 <p>Maurie Girard-Gadreau, chargée de projet pour le développement de la filière BIO ✉ biologique@tcbbbsl.org ☎ 418 732-1096</p>
 <p>Charles-Antoine Besner, adjoint à la direction et au développement ✉ info@tcbbbsl.org ☎ 418 509-9835</p>	 <p>Catherine Bourgault, Chargée de projet pour Le Gerموir, parcours d'incubation (Remplacement de congé de maternité) ✉ incubateur@tcbbbsl.org ☎ 418 509-2141</p>
 <p>Maude-Alex St-Denis-Monfils, agente de concertation en autonomie alimentaire et appui à la direction ✉ autonomie.alimentaire@tcbbbsl.org ☎ 418 896-8496</p>	 <p>Maggie Lapierre, chargée de projet aux communications et événements ✉ communications@tcbbbsl.org ☎ 418 318-0144</p>



www.tcbbbsl.org

L'ARTERRE, Faciliter l'accès au monde agricole

Qu'est-ce que L'ARTERRE?

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes qui n'ont pas de relève identifiée, l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.



Les scénarios d'établissement possibles sont très diversifiés :

- le démarrage de nouvelles entreprises par l'acquisition ou par la location d'actifs;
- des partenariats d'affaires pour l'exploitation ou pour l'acquisition;
- l'identification d'une relève potentielle ou d'un cédant pour le transfert d'une entreprise agricole.

Les services de maillage s'adressent aux clientèles suivantes :

- les **aspirants agriculteurs** qui veulent s'établir en agriculture, qu'ils soient issus du milieu agricole ou non;
- les **producteurs agricoles** n'ayant pas de relève, qui souhaitent se retirer et qui veulent assurer la continuité de leur entreprise par l'exploitation de leurs actifs par une relève;
- les **propriétaires fonciers** qui souhaitent valoriser leurs terres et leurs actifs.

Les services de L'ARTERRE sont offerts **gratuitement** sur le territoire du Bas-Saint-Laurent par deux agents de maillage (est et ouest) et ce grâce au regroupement des 8 MRC dans le projet.

Vous êtes propriétaire d'actifs agricoles et vous aimeriez les valoriser par le biais d'un projet de relève agricole ?

Vous êtes un propriétaire d'entreprise qui souhaitez que votre entreprise continue et pouvoir donner une chance à quelqu'un de faire de l'agriculture ?

Vous êtes une relève qui avez le rêve de vous établir en agriculture ?

L'ARTERRE est là pour vous, **contactez-nous !**

Au cours des 5 dernières années, au Bas-St-Laurent, nous avons réalisé plus de **30 jumelages**, et ce dans différents types de productions et types d'ententes contribuant ainsi à la vitalité et l'occupation dynamique de notre territoire.



Jonathan Gagné Lavoie
Secteur est
La Mitis - La Matapédia
La Matanie - Rimouski-Neigette
1 833 318-2560
jonathan.bsl@arterre.ca



Jean-Philippe Mainville
Secteur ouest
Kamouraska - Témiscouata
Rivière-du-Loup - Les Basques
1 833 551-7651
jean-philippe.bsl@arterre.ca

Pour plus d'informations : www.arterre.ca

SCF Conseils Bas-Saint-Laurent Inc.

Société de comptables professionnels agréés

SCF Conseils Bas-Saint-Laurent Inc. poursuit son développement et est toujours à la recherche d'informations à la fine pointe des changements fiscaux et des programmes agricoles, pour répondre aux questions et attentes de sa clientèle. Grâce au soutien de Mme Gina Guy et de son équipe du Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, nous pouvons offrir une gamme de services comptables et fiscaux de qualité.

Nous poursuivons le processus d'uniformisation des pratiques en lien avec le réseau des SCF Conseils. Lors de la dernière année, nous avons concrétisé une collaboration plus étroite avec la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord dans le but d'améliorer les services de comptabilité et de fiscalité. Ce cheminement nous a menés à l'embauche de Madame Josiane Rivard, CPA qui est entrée en fonction en septembre 2023 comme nouvelle directrice conjointe pour SCF Conseils Bas-Saint-Laurent Inc. et SCF Conseils Capitale-Nationale-Côte-Nord Inc. Elle succède ainsi à Monsieur Marc St-Roch, CPA, M.Fisc., qui a assumé l'intérim à la direction depuis plus de deux ans. Monsieur St-Roch continuera son rôle de conseiller en fiscalité auprès de la clientèle.

Comme vous le savez, nous vous offrons des services et des produits spécialisés favorisant la croissance de vos entreprises. À partir de vos états financiers, nous vous proposons des ratios établis à partir de vos données. Par exemple, des ratios essentiels pour comparer : liquidité, solvabilité et rentabilité. En effet, grâce au Réseau des SCF Conseils, vous avez accès à des comparables d'une durée de cinq ans ainsi qu'à une base de données provinciale. Ceci dans le but de connaître votre taux d'efficacité, votre capacité de remboursement et plus encore.

Nous sommes là pour vous, pour vous fournir des conseils judicieux. Une équipe d'experts accessible dans nos trois centres de services. Nous avons à cœur le progrès de vos entreprises, c'est pourquoi nous mettons notre savoir-faire à votre disposition. Nous sommes fiers d'être parmi vos précieux partenaires.

Merci de votre confiance,



M. Marc St-Roch, CA, CPA, M. Fisc.
Courriel : mstroch@scfconseils.ca



M^{me} Gina Guy, directrice par intérim
Courriel : gguy@upa.qc.ca

